

LE CONCILE PLENIER NATIONAL

Des cérémonies imposantes ont lieu en la Basilique de Québec, hier, à l'occasion de son ouverture officielle. --- Procession des Pères du Concile. --- Sermons de NN. SS. Bruchési et Gauthier.

LA VIEILLE CAPITALE EN LIESSE.



Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui a prononcé, en français, le sermon d'ouverture du concile hier matin. — Photo. L'après et L'après.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20 — Hier, jour d'ouverture du premier concile plénier du Canada, a été marqué par une manifestation qui fera époque dans nos annales ecclésiastiques, si chargées déjà. Le défilé, dans les rues de la ville, de plus de trente évêques et de leurs théologiens; la messe pontificale dite dans la Basilique de Québec, au tombeau même de Mgr de Laval, fonda-

teur de l'Eglise du Canada; les deux sermons prononcés par des orateurs sacrés qui comptent entre les meilleurs de notre pays; enfin, le soir, les vêpres pontificales, dans le temple aux draperies rouges et flamboyantes sous les milliers de lampes électriques — telles ont été les grandes étapes de l'ouverture de cette réunion appelée, comme ont été les orateurs, "à tout restaurer dans le Christ".

On peut dire qu'hier matin, dès 5 heures, toute la ville de Québec était sur pied. Un flot pressé de monde débouchait des rues en face de la Basilique. Cette immense foule se massait sur la place qui va de ce temple à l'hôtel de ville. A 8 heures 30, la procession se mettait en marche, sortant du presbytère et défilant par les rues Port Dauphin, Buada, des Jardins et de la Fabrique, pour arriver à la Basilique.

Au grand complet, le corps des zénaux, sous les ordres du chevalier Rouleau, formait l'escorte, baïonnette au fusil. A la suite d'un nombreux clergé venaient les évêques et les archevêques, croisés et mitrés, accompagnés de leurs assistants. Un soleil idéal faisait ressortir d'avantage les costumes de pourpre et d'or. A 9 heures commença la messe pontificale, chantée par Mgr Bégin, archevêque de Québec, et présidée par Mgr Sharette, délégué apostolique. Les prêtres étaient alignés sur quatre rangs dans le chœur. Le délégué y donna la bénédiction papale. Un magnifique programme musical avait été élaboré; le volé, du reste; Organiste: G. Gagnon.

Directeur: L'abbé Jos. R. Pelletier. Messe à 3 voix égales, par J. M. d'Archambault, chantée par le chœur des élèves du Petit Séminaire, avec le concours de M. l'abbé H. Gagnon, de MM. J. A. Gagné, J. Kirouac, A. Gosselin, Jos. Pelletier et Dr J. DeVarennes.

A l'offertoire: "O Salutaris", de Th. Dubois, par M. J. A. Gagné. Une foule énorme, tant de langue anglaise que de langue française, tant protestante que catholique, se pressait dans la basilique. Deux sermons, l'un en français, par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, l'autre en anglais, par Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, furent prononcés, pièces d'éloquence d'une belle envolée, éclairant les fidèles du Canada sur le but et la portée du Concile Plénier, leur indiquant les progrès accomplis en cent ans par le catholicisme dans le nord de l'Amérique.

Mgr Bruchési parla le premier, en ces termes:

"Euntes, docete omnes gentes... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi". Allez, enseignez toutes les nations... Et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.

Monseigneur le délégué apostolique, Messieurs, Mes Frères,

C'est sur ces paroles que saint Mathieu termine son évangile. Quel commandement et quelle promesse! Le monde n'avait jamais rien entendu de pareil. Toutes les ambi-



Mgr G. Gauthier, archevêque de Kingston, qui a prononcé, en anglais, le sermon d'ouverture du Concile.

Et toutes les audaces des conquérants et des sages étaient dépassées. C'était chimérique ou c'était divin. C'était vraiment divin.

Celui qui parlait ainsi était mort sur une croix. Mystérieusement sorti du tombeau où l'on avait déposé son corps, il allait retourner au ciel vers son Père.

A suivre sur la page 5

AU CHAMP DES MORTS

Le pèlerinage annuel attire des milliers et des milliers de personnes au cimetière de la Côte des Neiges. --- Imposante cérémonie au calvaire; sermons de messieurs les abbés Hébert, P. S. S., et Hefferman. --- Dans la foule.

Mgr RACICOT PRÉSIDE A L'ABSOUTE.

Le culte des morts, si répandu chez le peuple français, la population de Montréal semble l'avoir conservé intact. Le pèlerinage annuel — institution de Sa Grandeur Mgr Bruchési — fait tous les ans un plus grand nombre d'adeptes et grande était la foule qui s'est rendue hier au cimetière de la Côte des Neiges. On ne peut facilement estimer le nombre des personnes qui se sont rendues à la montagne, mais cette procession ininterrompue de gens recueillis dans les larges allées du cimetière présentait certainement le plus imposant spectacle. Il n'y avait rien dans cette agglomération de gens de toutes les classes et de toutes les catégories qui ressemblât en quoi que ce soit à l'aspect des autres réunions que l'on voit si souvent dans une ville de la dimension de Montréal; dans toutes les figures on lisait le recueillement et la piété, on sentait que tous étaient venus là, non en curieux, mais bien pour remplir un devoir sacré envers ceux qui sont disparus et dont la mémoire nous est restée chère.



Les dignitaires ecclésiastiques réunis au Calvaire, pendant que M. l'abbé W. Hébert prononce son discours, devant des milliers de personnes réunies au bas de la colline. — Photo. par l'artiste de la "Presse".

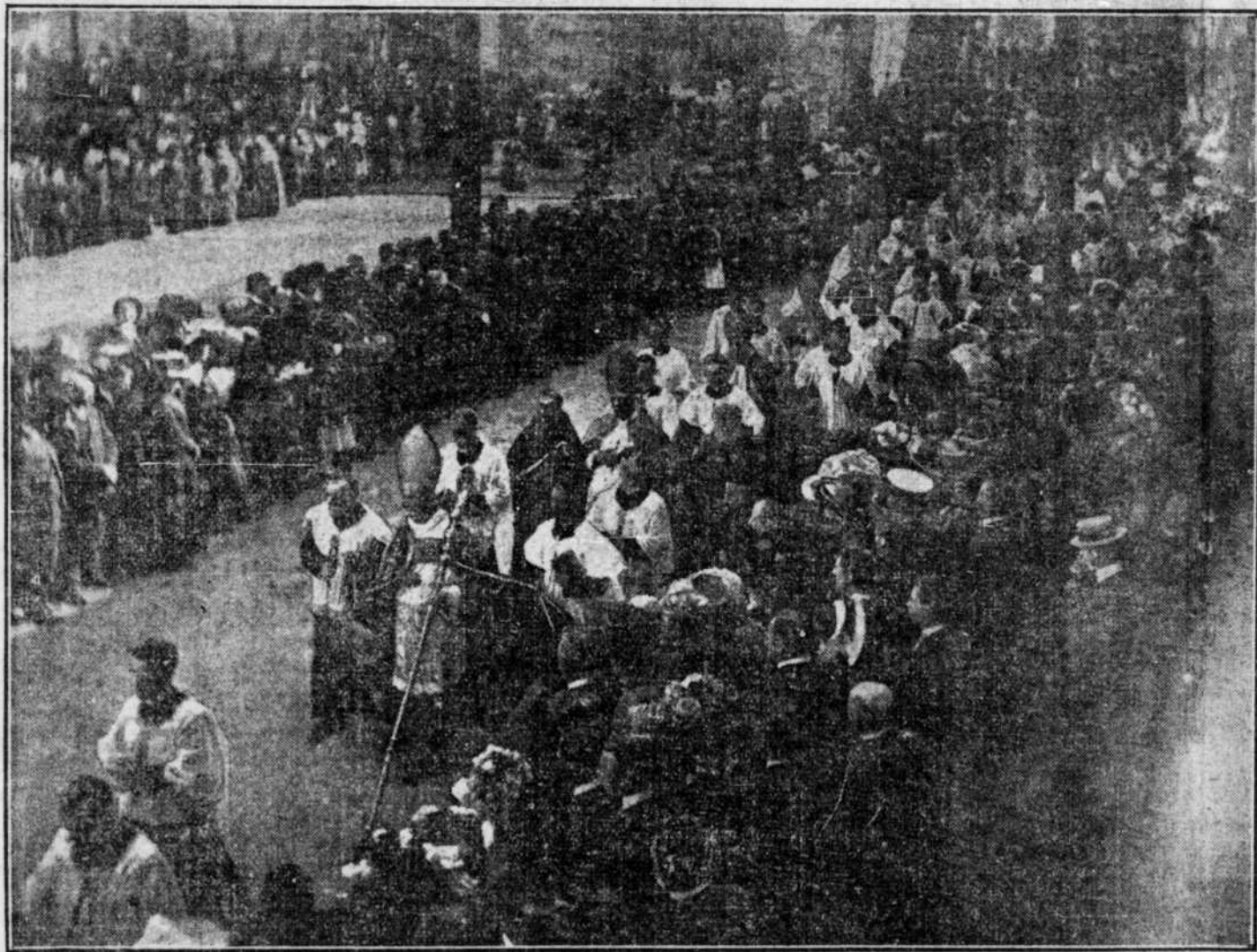
nant, et c'est une prière bien puissante que nous allons offrir!

Nous le sentons tous: quelque chose d'électrique circule à travers la foule immense réunie dans ce cimetière.

M. L'ABBE HEBERT, P. S. S.

C'est une bien grande minute de Sainte Thérèse aimait à dire qu'elle n'aurait voulu être placée sur une

A suivre sur la page 5



LE DEFILE DE TRENTE ARCHEVEQUES ET EVEQUES, REVETUS DE LEURS HABITS SACERDOTAUX, A TRAVERS LES RUES DE QUEBEC, AU MILIEU D'UNE FOULE IMMENSE, AVANT DE PENETRER DANS LA BASILIQUE.

HABILLEE EN POMPIER
ELLE SAUVE L'ARGENT

Mlle Maxwell, caissière de la "Canada Paper Box Co.", entre dans l'édifice en feu et parvient à retrouver la caisse. — Les employées réussissent à se sauver saines et sauves. — Les pertes sont couvertes par les assurances.

Un incendie a causé des dégâts évalués à \$25,000, pendant l'après-midi de samedi, à l'édifice de la Canada Paper Box Co., rue St. Elie. Il était environ 1 h. 45, lorsque l'alarme fut sonnée par M. R. S. O'Dell, voyageur de commerce à l'emploi de la compagnie, mais déjà les pompiers étaient déjà rendus sur les lieux. La fumée avait en effet été vue de la caserne du Square d'Youville, et le capitaine Lusier et ses hommes étaient parvenus immédiatement sans attendre l'alarme.

Le feu augmentait avec rapidité dans tout le papier, le carton, la paille à paille qui remplissait l'édifice. Il avait éclaté dans la salle d'expédition en arrière du rez-de-chaussée, et M. J. McAlam, mécanicien, qui vit le premier la fumée, cria aux

CINQUANTE JEUNES FILLES qui travaillaient aux autres étages de se sauver.

Elles ne se le firent pas dire deux fois. Plusieurs d'entre elles sortirent par une fenêtre qui donne sur le toit de l'entrepôt de W. R. Wigham et Fils et de là descendirent dans la rue Saint-Nicolas par le magasin de Lovell et Fils. On craignait d'abord qu'une couple de jeunes filles n'eussent pu se sauver à temps; mais on appela les noms et il y eut un soupir de soulagement quand on vit qu'elles étaient toutes saines et sauvées. Les autres étaient sorties par l'escalier de l'édifice en feu, avec l'aide des pompiers. Il n'y a eu qu'un accident et encore n'est-il pas bien grave: une des jeunes filles est tombée d'une hauteur de six pieds; elle a été légèrement contusionnée.

Deux autres légers accidents sont arrivés, cette fois-ci, chez des pompiers. L'agent de police Gagnon n'est coupé à la main sur

A suivre sur la page 5

LE NOTAIRE
VICTOR MORIN

IL SUCCEDE AU JUGE ARCHAMBAULT COMME PROFESSEUR DE DROIT ADMINISTRATIF A L'UNIVERSITE LAVAL. — NOTES BIOGRAPHIQUES.

M. Victor Morin, N. P., vient d'être nommé professeur de Droit Administratif à l'Université Laval, dont la



M. Victor Morin, notaire, le nouveau professeur de droit administratif à l'Université Laval.

chaire était jusqu'ici occupée par l'honorable juge Archambault. C'est la deuxième fois que la Faculté de Droit de l'Université Laval

A suivre sur la page 5

IL EST DEPUTE
DE ROUVILLE

L'ACTION EN DEMANDE D'ANNULATION D'ELECTION PRISE CONTRE M. ROBERT, EST RENVOYEE, CE MATIN, AVEC DEPENS, A MARIEVILLE.

(Dépêche spéciale à la PRESSE)

Marieville, 20 — Une foule très considérable assistait, ce matin, à l'audience judiciaire relative à la demande d'annulation de l'élection provinciale de Rouville.

A l'ouverture de la Cour, M. Joseph Rainville, avocat du requérant, déclara que n'ayant pas réussi avec sa motion pour amener des particularités, il se trouvait dans l'impossibilité de faire la preuve des faits allégués. Le président du tribunal, le juge Martineau, a alors renvoyé l'action avec dépens.

M. J. Edmond Robert, le candidat heureux à l'élection partielle du 26 octobre 1908, conserve donc le mandat provincial que lui ont confié les électeurs de Rouville.

St. Jean, T. N., 20. — Le nouveau brise-glace du gouvernement canadien, "Earl Grey", venant de Barrow, en route pour Québec, a dû être remorqué jusqu'ici hier, sans marquer à la fois de charbon et de nourriture.

CONTRIBUABLES DE MONTREAL !

Le temps est arrivé pour vous de faire sentir à ceux qui nous méprisent que le sentiment de l'honneur et celui du devoir public n'est pas éteint à jamais dans notre ville.

La corruption la plus effrénée a gangrené jusqu'aux moelles notre administration municipale; les entremetteurs et les exploiters nous étouffent. Il faut à tout prix secouer ce joug qui nous pèse depuis trop longtemps.

Il faut un remède à nos maux; la Réforme Municipale nous sauvera, du moins temporairement. Ne commettons pas l'impardonnable faute d'écouter ceux qui prêchent le "statu quo" et qui, sans souci pour l'intérêt public, désirent la continuation d'un régime néfaste, pourri, pour, comme ils le disent vulgairement, "taper dans le tas".

Les Bureaux de votation seront ouverts jusqu'à 7 heures ce soir. Pas un contribuable ne pourra donc prétexter qu'il n'a pas eu le temps de faire son devoir de bon citoyen.

OUVRIERS, en particulier, n'écoutez pas la voix de ceux qui vous pillent et vous trompent. --- Comprenez bien que chaque commission soutirée du trésor municipal par les entremetteurs est du pain de moins pour vous et vos familles.

Vous montrerez-vous hostiles à une réforme plus que jamais nécessaire, ou même resterez-vous indifférents en face des honteuses révélations de la Commission Royale?

Non! Fiers de vous-mêmes et de la bonne réputation d'une ville dont vous êtes les principaux artisans, vous irez, d'ici à 7 heures ce soir, enregistrer votre vote:

- 10---En faveur de la réduction du nombre des échevins;
- 20---En faveur d'un Bureau de Contrôle.

Vous inaugurerez ainsi le scrutin de liste, et forcerez la Législature à abolir la déqualification par le non-paiement de la taxe d'eau, système qui est aujourd'hui injuste pour la plupart des quartiers.

LA PRESSE

MONTREAL, 20 SEPTEMBRE 1909

LE PREMIER CONSOLE PLÉNIER
SOUS LA CONFÉDÉRATION

Un Parlement vient de s'ouvrir; mais, il n'est ni d'Ottawa, ni de la province. Il fut convoqué au nom d'un Souverain qui n'est pas de ce monde. Si l'Eglise est la plus grande des royautés, elle est, aussi, la plus immense des confédérations. C'est l'une de ses Législatures qui siège actuellement à Québec; les députés qui la composent recourent de St Paul un titre bien porté: "Ambassadeur du Christ". Ils sont également, nos représentants; car, s'il n'y a pas d'union directe entre l'Eglise et l'Etat, il y en a sûrement une entre l'Eglise et les intérêts, même temporels, de chacun.

C'est de nous qu'il va s'agir au conseil de Québec. Notre siècle a subi, depuis quelques années, des transformations si soudaines; il a passé par de si prodigieuses découvertes; il a suscité tant de besoins encore inconnus jusqu'ici, il a élargi tellement le domaine de la pensée; il a créé de si nombreuses manières d'être, révélé à notre pays des richesses qui lui ont valu de si fortes acceptions hétérogènes, que la Puissance liée à notre vie sociale comme l'oxygène à notre atmosphère, a cru devoir étudier les meilleurs moyens de jeter l'esprit de Dieu dans ces situations plus que jamais mobiles. Les nouvelles découvertes, les nouveaux confort, les nouvelles notions enfantant de nouveaux périls et, par conséquent, provoquant une plus forte sollicitude. Nous ne vivons plus de l'ancienne vie; mais, il est essentiel que l'Eglise continue à s'identifier avec cette vie, sinon plus intellectuelle, au moins plus intense, plus impatiente, plus effrénée.

Heureusement que le Canada ne renferme pas de ces problèmes qui travaillent la vieille Europe et même les Etats-Unis. Nous n'avons ni sectarisme, ni modernisme, ni américanisme. M. J. O'Brien dit un jour: "Mettons la vapeur et l'électricité au service de la grâce divine et nous triompherons." C'était, probablement, l'opportuniste inutile au déplace qu'il voulait faire entrer dans la politique de l'Eglise; car, pour atteindre ces éléments de progrès au char de la grâce divine, il faudrait, d'abord, les courtiser, les amadouer par des concessions déterminantes. Telle n'est pas, croyons-nous, l'ambition de l'Eglise, qui se contente d'y faire pénétrer son action subtile et utile sans vouloir en affecter la marche, qu'elle laisse au génie humain.

Il est bien certain que les principes ne changent pas; mais le mouvement moderne, même lorsqu'il veut opérer avec les meilleures dispositions, tend à les appliquer autrement. Voilà pourquoi l'Eglise se tient toujours en contact avec la vie matérielle; voilà pourquoi elle tâte le pouls de la société pour offrir aux corps malades le traitement doux et curatif de la mère à son enfant, et pour maintenir en action ceux qui s'agitent vigoureusement dans la mélée: la morale a aussi son hygiène. "Le patriotisme est une vertu du ciel", disait saint Paul aux Corinthiens. C'est ce qu'elle pratique en mettant de l'ordre dans le tourbillon.

En Canada, les problèmes ne sont pas compliqués; mais, encore faut-il que les grandes assises de l'Eglise siège de temps en temps, ne fut-ce que pour diriger sur elle avec plus d'intensité l'attention de ceux qui, dans un pays constitutionnel comme le nôtre, sont habitués à voir régler tous les intérêts temporels dans leurs parlements.

Un vieux chef de la nation cheyenne disait à l'un de ses missionnaires: "Il y a dans le Montana une montagne tellement plus haute que les autres que nous partons pour les chasses ou les guerres lointaines sans crainte de nous égarer; car, nous la voyons de partout. La robe noire, c'est comme une montagne; elle nous dit toujours où il faut aller."

Comme les blancs de l'Amérique britannique du Nord pourraient faire leur profit de cette parole ingénue prononcée par un enfant de la nature, nous avons cent fois raison de dire que, cette semaine, tous les yeux sont concentrés sur Québec.

CE QUI SE PASSE AU POLE NORD

Un correspondant nous demande comment il peut se faire un courant de retour du Pôle Nord vers le Sud, quand nous voyons dans les "faits de Cook et de Peary que l'air y est plus rarefié... C'est l'air plus lourd, dit-il, qui devrait se précipiter dans ce vide relatif." Les correspondants ont dû mal rapporter les remarques faites à ce sujet. Ce n'est pas "rarefié" mais "condensé" qui a dû être dit.

Vous voulez savoir comment le courant d'air qui nous vient du Sud par les couches supérieures de l'atmosphère, retourne, à un moment donné, vers l'Equateur? On répond à cette question par une autre question. Comment, dans la plus basse température de l'hiver, peut-on faire sécher aussi rapidement du linge mouillé? C'est que le froid lui arrache toute son humidité. De même, dans les régions arctiques, le froid, en absorbant la vapeur d'eau dont l'atmosphère était saturée, remet à cette atmosphère sa densité naturelle. Nous n'oublions pas qu'il y a deux éléments dans l'atmosphère: l'air proprement dit, qui est un gaz, et la vapeur d'eau, qui s'élève de la mer. La vapeur d'eau est très élastique; elle dilate le gaz, naturellement plus comprimé par le poids de l'atmosphère. En d'autres termes, la même quantité d'air se trouve à prendre plus de place, et, empêchée par la barrière du sol de descendre, elle se déverse, rend à une certaine hauteur, sur les couches latérales moins imprégnées d'eau. Or, plus un corps est dilaté, plus un corps condensé tendra à prendre sa place. C'est par une simple loi de l'équilibre que l'air froid plus compact des hautes latitudes se précipite dans les régions amollies, étendues par la vapeur d'eau.

Une autre preuve que les courants sont poussés du Sud vers le Pôle Nord, c'est l'abondance d'eau qui tombe dans les régions du Nord pour alimenter nos grands lacs, le St Laurent et le Mississippi en plus grande proportion que la surface de ces eaux peut fournir de vapeurs à l'atmosphère. Quand on sait l'immense quantité de liquide que nos deux grands fleuves déversent tous les jours dans la mer, on comprend que nos lacs se dessèchent vite s'ils étaient seuls ou à peu près, avec l'Atlantique, car la Baie d'Hudson ne compte pas, à refaire les nuages qui se sont vidés en eux. Au contraire, les deux tiers et plus de l'hémisphère-Sud sont composés d'eau avec une évaporation infiniment plus forte que du côté nord. Il y a, évidemment, moins de lacs, moins de grands fleuves dans cette région que du côté-nord de l'Equateur. Il est évident que cette surabondance de vapeur d'eau est transférée au nord.

Donc, les courants vont du Sud au Nord dans les couches supérieures et reviennent du Nord au Sud par la surface de la terre.

M. ASQUITH, SIR JOHN MACDONALD
ET LE POLE

Une de ces petites scènes qui amusent toujours la Chambre des Communes anglaise s'est passée la semaine dernière à Londres. Sir Gilbert Parker, qui représente les intérêts canadiens, dans le camp de l'opposition, demanda au Premier Ministre si la terre du Pôle Nord était considérée comme appartenant au Canada, et si dans le cas où le Dr Cook et le Commodore Peary auraient atteint le Pôle Nord et y auraient planté le drapeau américain, cette prise de possession donnerait aux Etats-Unis un droit quelconque de traiter ces régions comme leur appartenant. "Je crois comprendre", répondit M. Asquith, qu'il n'y a pas de terre au Pôle Nord. La seconde partie de la question est basée sur trop d'hypothèses pour que je puisse faire une réponse ayant un caractère définitif... ce qui fit rire la Chambre. Mais ce qui la fit rire encore plus, ce fut la saillie de M. Remnant, un des députés de Londres et l'un des plus actifs adversaires de l'impôt sur la propriété foncière. Il se leva très solennellement et s'adressant à M. Asquith: "S'il est prouvé, dit-il, qu'il y a une quelconque territoire Britannique au Pôle Nord, serait-ce l'intention du Premier Ministre de lui appliquer l'impôt de M. Lloyd-George sur les terrains vagues?" Sir Gilbert Parker se proposa d'adresser bientôt de nouvelles questions à M. Asquith au sujet de ces terres polaires. En vue de constater s'il est vrai que le Gouvernement canadien prétend avoir droit de possession sur tous les terrains de l'hémisphère extrême-nord jusqu'au Pôle.

A cela, il y a une réponse toute prête, c'est Sir S. B. Hulton qui la fournit l'autre jour, en écrivant ce qui suit à la "Presse Associée": "Le 1er octobre 1891, dans le cours d'une longue conversation que j'eus avec Sir John Macdonald, dans sa maison, à Ottawa, je demandai à cet homme d'Etat distingué ce qu'il considérait être les frontières du Canada au Nord. Sa réponse, que j'ai inscrite dans mes notes, fut qu'il réclamait toutes les terres jusqu'au Pôle Nord, y inclus le Pôle."

LE REFERENDUM

L'organe hebdomadaire des entrepreneurs fait une campagne déloyale contre la réforme municipale: il se prononce contre la réduction du nombre des échevins, contre le Bureau de Contrôle électif et contre la Commission technique. Il veut le "statu quo", cet odieux "statu quo", dont nous avons pu apercevoir toutes les horribles devant la Commission Royale.

Il y a, dans tout cela, de l'échevin Groulx; il y a aussi plusieurs de ses partisans compromis dans les scandales dévolus à l'Enquête Royale, et des entrepreneurs favorables de la Commission de la voirie, qui craint que le beau fromage gruyère depuis si longtemps ne lui échappe.

Ce n'est pas encore ce qu'il y a de plus indigne que cette tonitruante, renversante campagne contre l'épuration municipale. Ce qui est révoltant c'est que l'on trompe le public en faussant les textes de la loi, et que l'on affirme des choses que l'on sait ne pas être vraies.

Le "Bulletin" disait, hier: "La loi dit: 'L'élection des contrôleurs se fera dans le même temps et dans les mêmes conditions que celle du maire'."

Or, la loi ne dit pas cela du tout. En voici le texte:

"21b.—L'élection de ces commissaires se fait le même jour et de la même manière que celle du maire."

Il n'est donc question, ici, que des "formalités" à remplir—par exemple, pour l'électeur, ne voter qu'une fois, même s'il a droit de vote dans plusieurs quartiers—et non pas des "conditions d'éligibilité" des candidats. Ces conditions d'éligibilité étaient dans le texte original; mais la législature les a retranchées, abolissant ainsi la qualification foncière et le dépôt en garantie qui l'on voulait exiger.

La seule qualification exigible des contrôleurs est une résidence de UN AN dans la cité, avant la mise en nomination.

Les conditions pour l'élection du maire sont toutes autres. Elles sont stipulées dans l'article 25 de la charte; les voici:

25. Nul ne peut être mis en nomination pour la charge de maire, ou être élu à cette charge, à moins qu'il n'ait résidé dans la cité durant TOUT LE COURS DE L'ANNEE précédant immédiatement la mise en nomination, et, à moins que, durant tout le cours DES SIX MOIS précédant immédiatement le jour de sa mise en nomination, il n'ait en et possédé, A TITRE DE PROPRIÉTAIRE, en son propre nom, des biens-fonds, dans la cité, DE LA VALEUR DE \$10,000, le paiement et déduction faite de toute charge imposée sur tels biens-fonds.

Si la législature avait voulu assouplir les conditions d'éligibilité des contrôleurs à celles du maire, elle aurait pu le dispenser de stipuler, au paragraphe 21 f de la loi du Bureau de Contrôle, la condition de résidence d'UN AN, puisque cette condition se trouve dans l'article 25 de la charte, et, comme la qualification de \$10,000, Et, cependant, cette dernière condition est aussi importante que l'autre.

Mais, la législature a voulu abolir la qualification foncière pour les contrôleurs; c'est, d'ailleurs, la nouvelle trêve explicite qui nous a été transmise de Québec, au lendemain de l'adoption de la loi, et que tous les journaux ont publiée dans le temps.

Le "Bulletin" affirme aussi que les échevins L. A. Lapointe et L. A. Lavallée sont les auteurs et de la loi du Bureau de Contrôle et de celle du Référendum. Cela est absolument contraire à la vérité. Les échevins Lapointe et Lavallée n'ont rien eu à faire avec ces deux Actes, soit dans leur rédaction, soit dans leur conception, c'est l'œuvre d'un groupe de citoyens et de la législature.

Le texte, seul, de la charte concernant la Commission technique doit être imputé au comité de Législation municipal dont l'échevin Lavallée était président et l'échevin Lapointe l'un des membres les plus actifs.

Comme on le voit, les articles du confère hebdomadaire fournissent d'erreurs importantes.

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de loyer alloués si l'on achète le piano. Système d'un seul prix et conditions de paiement faciles. Seule agence pour les pianos Steinway et Pianos-Planos. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER'S Limited, 559 rue Ste Catherine Ouest. Phone OLYMPIA 2664

SALONS MCGILL

234 RUE MCGILL
Des soumissions seront reçues jusqu'à jeudi midi, le 23 septembre 1909, pour l'achat des salons de l'édifice, comprenant: tables, meubles, armoires, etc., valant environ \$15,000.00. La plus haute ou aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée. On peut obtenir de plus amples renseignements des soumissionnaires, à qui les soumissions doivent être envoyées, SHANNON & MILLER, Comptables licenciés, 41 Edifice Commercial Union, Montréal. 265-3

VILLAGE DE COMO

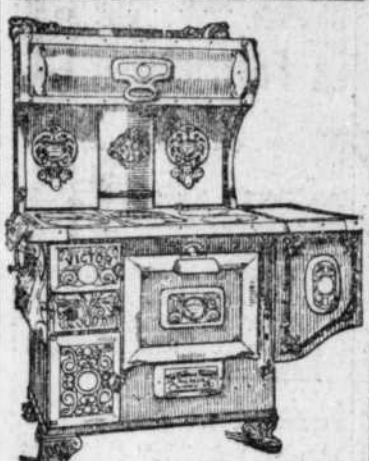
Des soumissions seront reçues pour le sous-jacent jusqu'à jeudi, le 23 septembre, inclusivement, pour le marcadant de huit — 8 — milles ou plus de chemins, selon les plans et devis, — garantie égale à dix pour cent — 10 p.c. — doit accompagner chaque soumission. Les plus basses ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. A. W. MILLAN, Secrétaire-trésorier, Hudson Heights, 17 septembre 1909, 270-6

UNE DEMONSTRATION
REMARQUABLE

Des nombreuses et magnifiques attractions de l'exposition industrielle, cette année aucune n'a été plus remarquable et n'a créé un plus vif intérêt que la démonstration "du tirage à chausures 'NUGGET', dans l'édifice principal.

Le démonstrateur tira une chausure avec le "NUGGET", la point puis immédiatement après la lava, l'eau coula sur la chausure comme l'eau coule sur le dos d'un chatard, et le lustre de disparut pas, ce qui prouve que le "NUGGET" est un tirage à l'épreuve de l'eau. La chausure fut ensuite essuyée avec une toile nette, ce qui est la preuve concluante que le tirage ne sera pas enlevé sous le frottement, sur les temps secs.

Le "NUGGET" est un préservatif du cuir qui double la durée de ses chausures. Il tient le cuir doux et flexible et empêche le cuir de se fendiller. Des millions de personnes l'emploient dans tout le monde civilisé. Essayez-le et ses qualités supérieures seront une preuve par elle-même. Chez tous les marchands, 100 la boîte. Notez ou tan. Le tirage "NUGGET" a obtenu le Grand prix aux expositions de Liège et de Bruxelles, en 1905.

Voulez-vous un
Poêle Economique?

Ayez le
VICTOR
D'une construction solide
et simple.
Ayez le

VICTOR
Brûlant charbon dur, charbon mou "coke" ou bois.
Toujours le

VICTOR
Poêle en acier le plus moderne.

VICTOR
EXIGEZ-LE DE VOTRE MARCHAND
Catalogue de

The CHARLES FAWCETT
Manufacturing Co., Ltd.
73, St Paul, Montreal.
J. E. Maranda, Agent.
TEL. BELL MAIN 7221

Le Remède No. 10
du PERE MORRISCY

Cuérir les Toux et les Rhumes

268-12

— brassée au Canada
— on n'a pas de droits à payer
— se vend la moitié moins
cher que les bières importées
— aussi bonne que les meilleures bières allemandes

O'Keefe's
Pilsener Lager

"La Bière claire dans des Boutilles claires"

AGENT A MONTREAL:
JAMES MORLEY,
34 RUE ST DENOT. TEL. MAIN 932

SOUSSIONS

Eglise de Saint Gabriel de Brandon

Des soumissions "en bloc" seront reçues au bureau du secrétaire des Syndicats de St Gabriel de Brandon, à vendredi soir, le 24 septembre courant, pour les travaux nécessaires à l'érection d'une église paroissiale. Les plans et devis seront visibles au bureau du secrétaire à St Gabriel de Brandon et au bureau de l'archevêque J. Verme, 5 Beaver Hall Square, Montréal. On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, J. A. ADOURY, N. P. 11.18.30

MONTMARTRE

MONTMARTRE
A LA

POINTE aux TREMBLES

Voisin de la Chapelle de la Réparation.

Ne manquez pas de la "Presse" de Samedi dernier, le 18 courant pour les conditions du Concours MONTMARTRE

si vous ne l'avez pas, procurez-vous la et prenez part au concours, cela en vaut la peine.

DEPUIS quelques jours des milliers de gens sont à se demander: Où est Montmartre? Nous satisfaisons leur curiosité bien légitime aujourd'hui, et après s'être rendu compte de sa situation exceptionnelle et ses avantages incomparables. Tous ceux qui n'ont pas encore envoyé leur réponse au concours Montmartre, vont d'abord le faire. Rien n'est plus facile, tout ce qu'il faut est de prendre la "Presse" de samedi, le 18 du courant, à la page 3, compter les briques de la maison Montmartre, remplir et nous retourner le coupon. Il y a 504 primes à gagner, c'est dire qu'il y aura 504 gagnants. Pourquoi ne seriez-vous pas l'un d'eux?

MONTMARTRE est mieux situé que n'importe quelle autre propriété. Tout y est pour en faire une belle petite ville. Tramway traversant la propriété, autre ligne longeant toute la propriété, de sorte que tous les lots à Montmartre sont à peine à quelques cents pieds du tramway.

MONTMARTRE a de belles rues larges, bordées d'arbres, terrain avec belle pente donnant une vue magnifique du fleuve d'importance quel que soit.

Dès le printemps, cette partie de l'île sera transformée, rues de 60 pieds allant jusqu'au fleuve, etc.

MONTMARTRE est situé juste à côté de la Chapelle de la Réparation, à l'heure actuelle, les fondations sont commencées pour la construction d'une église dont on veut faire un fac-simile de la célèbre cathédrale sur la Butte Montmartre, à Paris.

MONTMARTRE est appelé à devenir un centre important par sa situation privilégiée. Vos économies placées sur un lot à Montmartre augmentent tous les jours.

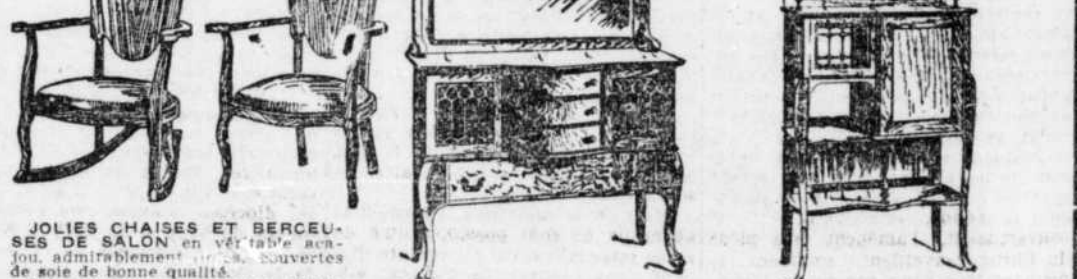
Il n'y a pas à dire, Montréal s'étend vers l'est, la raison en est bien simple, la métropole du Canada est le trait d'union entre la navigation océanique et celle des grands lacs. Le port de Montréal doit s'étendre vers l'est, c'est de ce côté que sont tournés les yeux pour une cale-sèche, les aciéries d'une grande compagnie de chemin de fer, le percement du canal de la Baie Georgienne s'il se fait, devra, si on en juge par les déclarations d'experts, passer précisément où se trouve Montmartre.

WILDER Les plus Grands Marchands
d'Ameublements de Montréal.

OUVREZ UN COMPTE ICI.

EXPOSITION D'AUTOMNE

Vous êtes tout spécialement invité à venir voir les NOUVEAUX TAPIS, RUGS, PRELATS, RIDEAUX, ETC., de toutes les nouvelles et élégantes couleurs de la saison.



JOLIES CHAISES ET BERCEUSES DE SALON en véritable acacia, admirablement finies, couvertes de soie de bonne qualité. Prix régulier des berceuses, \$12.50. Prix de la vente d'exposition \$8.49. Prix régulier des chaises, \$10.00. Prix de la vente d'exposition \$5.99. JOLI DIVAN en véritable acacia, couvert en soie de la meilleure qualité, couleurs les plus élégantes. Rég. \$20.00. Prix de la vente d'exposition, \$13.69.

JOLI BUFFET en véritable quart de chêne, dessus 48 x 22 pouces, et 60 pouces de haut. Glace anglaise bisseuse, 14 x 44. Poignées, panneaux artistiques en verre plombé. Un tiroir doublé en velours pour la couillerie. Rég. \$45.00. Prix de la vente d'exposition, \$35.79.

CABINET A SALON ET A MUSIQUE COMBINAISON, en véritable acacia, 60 pouces de haut, 32 pouces de large. Glace anglaise bisseuse, 8 x 28 pouces. Panneaux en verre décorés. Rég. \$35.00. Prix de la vente d'exposition, \$27.99.

SOUS-SOL
Vous trouverez dans cette liste plusieurs articles pour votre ménage d'automne. A grande réduction.

BOUILLOIRES A L'AVER, en excellent ferblain, fond plat, No 8 ou 9. Rég. 70c. Mardi, \$37c.

ESCABEAUX, 5 pieds, avec tapis-puiseau, faits de bois choisis, bien renforcés et rivés. Rég. \$1.00, Mardi, \$59c.

SECHOIRS A RIDEAUX, pour rideaux de 1 à 2 verges de large et de 2 à 4 verges de long, ajustant rapidement, sont toujours prêts. Rég. \$2.00. Mardi, \$1.59.

PLANCHES A L'AVER, dessus en zinc, fortes et bien faites. Rég. 25c. mardi, 20c.

LIVRAISON GRATUITE à Montréal Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine, Dixie, Dorval, Strathmore, Valois, Lakeside et Pointe-Claire, tous les vendredis, et à Saint-Lambert, Longueuil, Montclair-Sud, tous les samedis.

H. A. WILDER & Co. 292 rue Saint-Catherine Ouest,
PRES SQUARE PHILLIPS.

Commandes passées et exécutées promptement.

II y a ECONOMIE et SECURITE
à confier ses Epargnes à la

BANQUE D'HOCHELACA

Capital payé - - \$2,500,000.
Fonds de Réserve - \$2,150,000.

qui vous paie l'intérêt tous les six mois et vous assure un revenu régulier qui s'accroît tous les jours en proportion de vos économies. ed

Combustible à Bon Marché pour la maison - COKE

Pour poêles, fournaies et grilles provient d'excellent charbon américain.
Pas de soufre. Pas de fumée. Propre. Pas de poussières.
L'antracite coûte \$7 la tonne. Le coke, livré, la tonne \$5.
Epargnez sur chaque tonne de COKE, \$2.

S'adresser à
The Montreal Light, Heat & Power Co'y
Tél Est 3793. On accepte les Commandes C. O. D.

Venez, Ecrivez ou Téléphonez vos Commandes pour
BOIS DE SCIAGE

J. H. REDFERN, 620 Rue Charlevoix.
PHONE MAIN 66, MONTREAL, QUE.
Et vous le recevrez au plus bas prix. Livraison Prompte et Exacte. 71-11-M-9

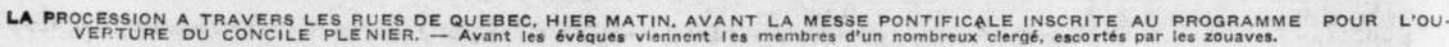
BEGALEMENT

EN 20 ANS DANS LE MEUBLE EN OPERATIONS, MOYENS MODERNES, SINGULIEREMENT PRATIQUE, RUSSE, DEMANDEZ L'INSTANT SE PROCHES 345 RUE MONTREAL 251 MONTREAL. 208-1.1.8-A

EAU DE SOURCE
LAURENTIENNE

Idealement pure et rafraichissante. N. B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 281-9

**AU CHAMP
DES MORTS**



Nes félicitations les plus sincères au nouveau titulaire.

Nes félicitations les plus sincères au nouveau titulaire.

Pendant un certain temps, on a craint pour l'entrepôt de Wonham et

VENTE D'ARTICLES INDISPENSABLES POUR LA MAISON

Mardi nous inaugurerons une vente d'articles indispensables destinée à prouver l'utilité de notre magasin quand il s'agit de garnir vos maisons.

Des lots considérables de modèles de marchandises nécessaires seront vendus à des prix d'épargne incroyables.

Dans quelques cas la marchandise est notre propre assortiment régulier, le reste a été acquis spécialement pour cette vente à des prix importants de réduction.

Cette vente continue toute la semaine, mais chacun devrait enlever sa part promptement, afin de s'épargner des déceptions.

Un grand nombre de vendeurs se trouveront dans les rayons, intéressés directement à faciliter le choix des clients.

UN GRAND NOMBRE de PRIX AVANTAGEUX AU RAYON DE LA PORCELAINE

Théières anglaises décorées. Spécial. 35c
Pots en porcelaine, décoration de roses de fantaisie, choix de 3 grandeurs. **19c**
Spécial
Pots à crème en porcelaine autrichienne. Rég. 12, 15 et 18c, choix dans 3 patrons. Spécial. **10c**
Tasses assorties à tasses la France, en porcelaine allemande, décorations de roses. Régulier 35c, tant qu'il y a **19c**
Et partout au rayon de la porcelaine vous trouverez des valeurs également merveilleuses, dans cette vente annuelle d'articles indispensables.

MAGASIN DES TAPIS 553 RUE STE CATHERINE

W.H. Scroggie Limited
RUES STE CATHERINE ET PEEL

COINS DE RIDEAUX 74 cents

Il y a exactement 600 de ces coins de rideaux. A peine assez, à en juger par les ventes précédentes, parce qu'un demi-jour de vente active faite si tôt rendra bien l'idée d'a peine assez, si vous désirez réellement vous en procurer quelques-uns.
Ce sont des coins échantillons de beaux rideaux en appliqué suisse qui se vendent jusqu'à \$20.00, en bleu, crème et arabe — les dessins sont uniques et jolis, plusieurs avec doubles bords et servent très bien pour rideaux de fenêtres, etc. Nous en avons même vu converties en jolies court-pointes de lit avec une double **74c**
Serge artistique en bon drap diagonal — les plus nouvelles nuances, 54 et 72 pouces de large, fait de splendides portières et tentures. Pour **40 à 85c** la verge.

Les Toiles occupent une Grande Place dans cette Vente d'Articles de Ménage



Cette grande vente à bon marché aura lieu mardi. Que nos clients ne manquent pas d'y assister. Notre section des toiles est confortable et commode et bien éclairée de sorte que vous pourrez examiner soigneusement les qualités.

Achetez des essuies-mains à 9c
Ce lot d'échantillons de manufacture est une aubaine si vous considérez les bas prix.
Serviettes en toile Oatmeal, ovales, crêpées, à verser, à thé, de cuisine, garde-manger, etc. Grand assortiment et d'excellente qualité, chacune. **9c**
Excellentes Serviettes de bains turcs, pour 25c
Rien que 25 douzaines de ces serviettes de bain, en coton rayé de fantaisie. Elles sont d'excellente qualité forte, avec surfaces.

Deux lignes de serviettes de table
Nous désirons en vendre beaucoup aux propriétaires de restaurants, maisons de pension, hôtels et maisons privées, à cause de leur grandeur et de leur valeur. Tout ourlé, prêts à employer. Prix spécial de la grandeur 17 x 17 pouces. La douzaine. **99c**
Prix spécial de la grandeur 24 x 24 pouces. La douzaine. **\$1.10**
Le prix régulier de ces dernières est ordinairement de \$1.75.

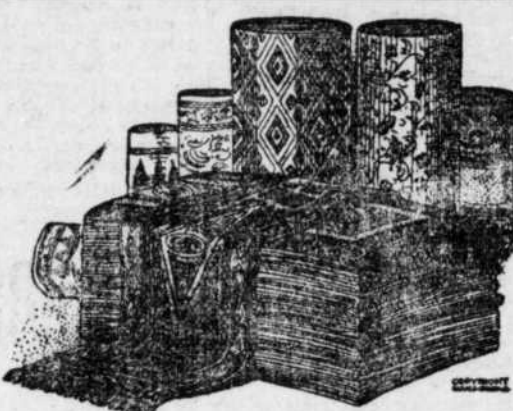
NAPPES, \$1.00
60 nappes en damas, dessins assortis, bonne grandeur 8-4, qualité spéciale pour hôtel et maisons de pension. Valeur rég. \$1.25. Prix de vente. **99c**
75 nappes en damas blanc, petite dimension, 54 x 54 pouces, dessins assortis, ourlés, prêts à employer. Valeur rég. \$1.00. Spécial, chacune. **75c**

OFFRES SPECIALES
5 pièces de damas de table blanc, pour hôtel et maisons de pension, sans apprêt. Valeur rég. de \$1.00. Prix de vente la verge. **85c**
Toile à essuie-mains — coupons de fabrication.
Toile à linge de vaisselle coupon de fabrication.
Toile à garde-manger coupon de fabrication.
Toile à verser coupon de fabrication.
Toile Oatmeal coupon de fabrication.
Toile de cuisine coupon de fabrication.
Longueurs assorties de 4 à 7 1/2 verges. Valeur de 60c à 75c. Votre choix. **49c**

Vente de Couvertures de plancher

Dans notre grande collection vous trouverez des couvertures de plancher qui plairont aux plus difficiles et qui conviendront aux plus belles résidences ou cottages, et cela à des prix qui permettront à tous d'avoir de magnifiques couvertures de plancher.

2,000 verges d'excellent prélat, dans une belle variété de dessins et de couleurs. Rég. 30c. Spécial. **20c**
2,000 verges de prélat anglais importé, dans une belle variété de dessins. Ces prélat sont renommés pour leur beauté et leur durée. Valeur de 40c. Spécial. **25c**
1,000 verges de prélat d'excellente qualité, avec envers spécial vert. Rég. 40c. Spécial. **29c**
1,500 verges de notre célèbre linoléum de liège, en 20 différents dessins tous à la mode. 2 verges de large. Rég. 45c. Spécial, verge carrée. **31c**
3,000 verges de prélat anglais à fleurs, 4 verges de large. Il serait à bas prix à 45c. Spécial, la verge carrée. **33c**
700 verges de large linoléum de liège, garanti, bien préparé et épais. 4 verges de large. Rég. 55c. Spécial. **39c**



2,000 verges de tapis tapestry anglais, c'est la meilleure offre faite au Canada aujourd'hui. Rég. 55c. Spécial. **45c**
1,500 verges de très beau tapis à fleurs anglais, qui serait bon marché à \$1.55 la verge, en deux tons de vert rouge et de bleu, la verge carrée. **\$1.15**
2,000 verges de notre fameux tapis Axminster anglais, directement importé, dans tous les plus nouveaux dessins et couleurs, avec large bordure assortie. Valeur rég. \$1.50. Spécial. **\$1.48**
Veuillez remarquer que c'est ici les quartiers généraux pour les rugs Union, rugs de laine écossais, rugs en tapestry, rugs Braxelles, rugs Muranore, etc.
Avant d'acheter vous feriez bien d'examiner notre stock considérable et varié. Il nous fera plaisir de vous le montrer.

AVIS SPECIAL — "BACK TO MONTREAL"

Le bureau d'informations ferme ce soir. Toutes les personnes qui n'ont pas encore leur billet de retour doivent s'adresser à 54 Côte du Beaver Hall, où il y aura des représentants des chemins de fer.

ECHARPES EN CREPE DE CHINE de \$2.50 à \$3.50, pour \$1.49 et \$1.98

Voici un des innombrables cas où les acheteurs diligents de ce magasin prospère nous ont procuré des occasions d'épargne remarquables.

Une ligne d'écoulement d'un manufacturier, consistant en écharpes en crepe de Chine imprimé de fantaisie de première qualité, dans de magnifiques dessins et couleurs. Valeur régulières de \$2.50 à \$3.50. Prix, mardi, **\$1.49 et \$1.98**

Il n'y a pas de femme ou de fille qui, en voyant ces charmantes écharpes, puisse résister à l'envie d'en acheter une, elles sont précisément de la sorte que l'on aime à avoir pour les températures froides, ou pour s'en couvrir la tête, le soir, etc.

BRODERIE A CACHE-CORSETS 15c la verge

Une offre merveilleuse, c'est ce que vous direz quand vous verrez la belle qualité et la beauté des dessins, de ces broderies pour cache-corsets.

Un achat spécial et avantageux nous permet de donner des valeurs de 25c, dans plusieurs jolis dessins, pour **15c** la verge.
Les cache-corsets sont tous de 18 pouces de large.



Les Chapeaux d'Automne

Les traits caractéristiques des nouveaux styles d'automne se trouvent dans les charmants modèles qui sont maintenant réunis dans notre salon de modes.

Chapeaux de très grande dimension — chapeaux de dimension moyenne — toques, turbans de castor, soie, fourrure et feutre, dans toutes les couleurs désirables et noir. Les prix sont modiques, si l'on considère les qualités exclusives et le style de ces charmants modèles.

ARTICLES ETABLES AU SOUS-SOL

De la meilleure qualité pour nos ventes de septembre. La ménagère n'y gagne pas à acheter des ustensiles bon marché. Nous nous sommes procurés les meilleurs sur le marché et nous les vendons à de grandes réductions durant notre vente d'articles de ménage.

PLANCHES A MANCHER. 12c	BOITES A COULEURS. 13c	PORTE-EPONGE EN FIL METALLIQUE. 5c	ESSOREUSES. \$2.98
BROSSES A PLANCHER. 5c	PLANCHES A PATE. 45c, 55c, 65c	TUYAU DE POELE, LA FEUILLE. 9c	MACHINE A HACHER LA VIANDE. 99c
BOULLOIRES A BLANCHISSAGE EN FER BLANC. 45c	BOULLOIRES EMALLES. 70c	MINE A POELE 13c	BALAIS EN MAIS 25c
BOULLOIRES A CONFITURES, 10 PIN. TES. 40c	PELLES A CHARBON. 20c	MINE A TUYAU 9c	BALAIS. 45c
SEAUX EN FIBRES. 25c	SERIES DE MOULES A GATEAUX. 35c	EPOUSSETTES EN PLUME. 18c	BROSSES ANGLE AVEC MANCHE. 4c
SERIE DE FERS A REPASSER DE MME POTT. 84c	THEIERES EN FER BLANC. 15c	CUILLERES A LA PLAQUE. 45c	MOULES A GELÉE. 4c
	COUTEAUX ET FOURCHES, DOUZ. 1.00	TORCHONS (mops) EN CORDE. 40c, 50c	PLANCHES A LAYER EN VERRE. 35c
		BOITES A SEL. 11c	4 p. BOITES A GELÉE. 5c

SOIES NOIRES A UN PRIX DE REDUCTION

Leur bonne qualité et leur riche apparence brillante vous engageraient à les acheter, même si elles ne comportaient pas de plus l'avantage d'un bas prix.

10 pièces de soie taffetas chiffon noir, d'un beau fini brillant, qualité pesante, magnifique vêtement, etc. Régulier 50c. Pour **39c**
5 pièces de soie taffetas noir, une valeur qui défie la compétition, qualité fin mon et doux, un des plus nouveaux tissus pour robes, blouses, etc. Régulier \$1.25, 22 pouces de largeur. Spécial, pour **90c**
3 pièces de soie noire Merve, possédant un fini brillant doux et est très convenable pour robes, blouses, etc. Régulier 50c, pour **39c**
1 pièce seulement de mousseline duchesse noire tout soie, magnifique fini mon et doux, un des plus nouveaux tissus pour robes, blouses, etc. Régulier \$1.25, 22 pouces de largeur. Spécial, pour **90c**

BAS DE FEMMES EN CACHE-MIRE de 45c, pour 35c

Ce sont des bas qui ne sont pas trop pesants, mais cependant chauds et confortables pour l'hiver, faits de fil mou, avec devants brodés de soie en rouge, ciel et blanc, aussi bas de femmes en cachemire rayé, dans des couleurs pâles et foncées. Toutes les grandeurs. Valeur régulière 45c. Mardi spécial, la paire **35c**, à peine pour **\$1.00**
Bar de femmes en cachemire noir uni. Pied sans couture, toutes les grandeurs. 8 1/2 à 10. Valeur très spéciale. **25c**

CHEMISES D'HOMMES DE 85c DEMAIN A 45c

Voici une occasion et une occasion remarquable. Vous pouvez en profiter si vous portez les points 15 ou 15 1/2. Ce sont là les deux seules grandeurs qui nous restent dans cette ligne populaire de chemises — et c'est la seule raison de leur réduction — Elles sont de style négligé, faites du meilleur tissu cordé, nouveaux patrons, avec bande coussinet au cou, poignets attachés, goussets, bonne confection, pas une chemise dans le lot qui vaille moins de 85c. **45c**
Spécial à **45c**



Mouchoirs Excelde de fantaisie pour hommes, magnifique fini mercerisé, bonne grandeur et valant 18c chacun **9c**
Cravates en popeline de soie de 45c pour hommes, dans toutes les plus nouvelles nuances, un assortiment tentant. Spécial demain **35c** seulement

EPICERIES A BON MARCHE DE SCROGGIE

Ces bas prix ne vous tentent-ils pas? Chaque article porte l'estampe "Cachet de satisfaction."

20 livres sucre granulé. 18c	OFFRE SPECIALE DE 8 A 10 A. M.	Oliviers fraîches, pot d'une pinte. 30c
3 Saucis Pateron. 25c	Le meilleur homard, 18c	Cornichons sucrés, pot d'une pinte. 32c
7 livres farine de maïs. 25c	3 boîtes de vin blanc, le gallon. 30c	2 bouteilles de cat-sup. 25c
7 livres avoine rouillée. 25c	3 boîtes de légumes. 25c	Boeuf haché, la livre. 15c
Orge mondé, 7 livres. 25c	3 bouteilles d'essence. 30c	Sardines fumées. 12c
Pois fendus, 7 livres. 25c	Pois français. 10c	Marmelade Individual. 5c
7 livres riz H. 25c	12c, 15c, 18c	Essence parisienn. 25c
Champignons, 1er choix. 25c	3 boîtes de légumes. 25c	2 livres hachis (Mince Meat). 25c
2 paquets raisin épluché. 25c	3 paquets du meilleur Corinthe. 25c	
200 sacs farine marque Strathcona 24 livres, jusqu'au dernier sac. 75c		
150 seaux de 5 livres de marmelade d'oranges pure, jusqu'au dernier, chacun. 40c		

200 sacs farine marque Strathcona 24 livres, jusqu'au dernier sac. **75c**
150 sacs de 5 livres de marmelade d'oranges pure, jusqu'au dernier, chacun. **40c**

TOILES DECORATIVES

La vente d'articles de ménage fournit à nos clients l'occasion d'acheter des toiles de fantaisie à des bas prix exceptionnels.
Napperons à cabaret en toile Union, grandeur 18 x 27, à large ourlet et 3 rangées de brins tirés tout le tour, pour. **29c**
Dessus d'oreillers, grandeur 32 x 32 à large ourlet et 3 rangées de brins tirés, appropriés pour napperons à thé ou dessus d'oreillers, pour. **49c**
Sacs à linge sale, grandeur 18 x 27, de toutes les nuances de rose, bleu et fauve, avec dessin de points de chaînette et le mot "Linen" et bon cordon à **24c**
Doyies en toile pure à large ourlet et dessins de fleurs travaillés avec coins de perle-lustre blanc.
Doyies. Grandeur 15c
Doyies. Grandeur 25c
Doyies. Grandeur 35c
Doyies. Grandeur 55c
Napperons à cabaret. Grandeur 18 x 27. **95c**
Toutes grandeurs assorties en dessins de feuilles de trèfle et de fleurs.

LINGE BLANC

L'activité qui règne à notre rayon du linge blanc n'a rien d'étonnant si vous vous arrêtez à penser à l'assortiment de choix charmant et aux valeurs remarquablement bonnes qui sont données.
Jupons en batiste, faits avec large volant de linon, garnis de deux rangées d'entre-deux de dentelle, le finis avec dentelle. Spécial. **98c**
Chemises de nuit en nanouk, collet haut, empiècement carré, avec entre-deux de dentelle, groupes de plis, finis avec dentelle. Spécial. **\$1.10**
Chemises de nuit en batiste, "Ship Over", garnies de dentelle, finies avec ruban. Spécial. **59c**
Cache-corsets en batiste, devant ample, broderie partout, finis avec dentelle et ruban. Spécial. **49c**
Caleçons en batiste, faits avec large volant en linon, garnis de plis et finis avec large dentelle. Spécial. **39c**
Chemises en batiste, garnies d'entre-deux de dentelle, finies avec dentelle et ruban. Spécial. **59c**

DENTELLES ALLOVER, 18c LA VERGE

Un achat spécial d'imitation d'allovers plissés, toutes à dessins de brindilles et dentelle allover à pois de couleurs — quelques-unes des dentelles les plus en vogue de la saison — nous permet de les offrir à un prix anormalement bas.
Les couturières et les femmes qui en ont besoin pour toute une blouse ou pour un empiècement, ou comme garnitures, seront enchantées de la merveilleuse l'eau de leurs dessins, 1 1/2 à 2 1/2 pouces de large. Prix réguliers 25c, 29c et 35c. Prix de vente, la verge **18c**

CAMISOLE D'AUTOMNE POUR DAMES, 35c

Camisoles de poils moyen, blanches et naturelles, pour dame, longues manches, aussi caleçons assortis. Longueur de cheville, ouverts ou fermés. Très spécial, chaque vêtement **35c**

L'EXISTENCE LEGALE D'UNE BANQUE

(Ce correspondant régulier de la PRESSE)
Saint-Jean, 20 — MM. L. J. A. Brasseur et F. de S. Bastien, avocats de Montréal, sont venus à Saint-Jean,

ces jours derniers, pour faire fixer les causes de MM. L. A. Franchère et J. Lapierre, contributeurs de la banque de Saint-Jean, poursuivis par le liquidateur de cette institution financière pour le paiement de la balance de leurs actions et leur double responsabilité comme actionnaires. Comme

on le sait, ces messieurs refusent de reconnaître le bien-fondé de cette réclamation et prétendent que la banque de Saint-Jean n'ayant jamais eu d'existence légale, en réalité ils n'ont jamais été porteurs d'actions de la dite banque. D'après un accord commun intervenu entre les parties inté-

ressées, ces causes importantes ont été fixées à mercredi, le vingt octobre, devant l'hon. juge Menet.
— M. L. J. A. Brasseur, avocat de Montréal, a obtenu de l'hon. juge Menet, l'autorisation de visiter les livres de la banque de Saint-Jean, de

LES LIQUEURS QUI TUENT

Il n'y a que fille de 18 ans, Adèle Lande, d'1116e au No 226 de la rue St Dominique, a été transportée à l'hôpital Général vers 4 heures hier après-midi. La malheureuse avait bu, par accident,

une dose d'acide phénique, pensant prendre un remède que le médecin lui avait prescrit. Cet accident, la malheureuse n'avait pas prévu, et les médecins conservent peu d'espoir de la rap-

NOS MILITAIRES A L'EGLISE

Les régiments de la ville, hier, font une parade très applaudie. — Salut solennel en la Cathédrale et offices religieux dans les temples protestants. — Les soldats du 65^{ème}.

Cent mille personnes ont vu la parade religieuse des régiments de ville, hier après-midi. Rues, carrefours, pelouses et jardins étaient encombrés. C'était à vrai dire le dernier spectacle offert aux anciens Montréalais pendant les fêtes du Retour qui se terminent — soit par le concert Sou-

Nous sommes heureux de dire que le 65^{ème} régiment a eu la grosse part des applaudissements sur le parcours, pour sa bonne tenue.

Plusieurs organisations militaires et indépendantes, qui suivent habituellement cette parade d'église, étaient absentes, et l'effectif des brigades réunies était plus faible que par le passé. De l'arrivée du premier régiment au Champ de Mars, il y avait déjà 40 à 50 soldats du terrain de parade. On a rarement vu plus grande multitude en pareille circonstance.

À deux heures et demie, les régiments étaient à leur poste, face au sud, la première brigade placée à l'extrémité ouest du Champ de Mars.

La garnison était divisée en trois brigades sous les ordres du lieutenant-colonel A. Roy (Ordre Victoria) aide-de-camp, A. trois lieutenants et de la courtoisie s'élevait par la rue Saint-Jacques, passant ensuite la Place Victoria, la côte du Beaver Hall pour se rendre par la rue Dorchester aux églises.

La première brigade était commandée par le lieutenant-colonel E. W. Wilson et comprenait le 1^{er} régiment des fusiliers du Prince de Galles, le 3^{ème} régiment de carabiniers Victoria, le 6^{ème} régiment de carabiniers Mont-Royal, la compagnie No 4 des ingénieurs canadiens.

Le lieutenant-colonel E. W. Hibbard, (Réserve), commandait la deuxième brigade, comportant la 21^{ème} batterie de campagne de Westmount, le 2^{ème} régiment d'artillerie canadienne, les corps d'ambulanciers Nos 4 et 5.

La troisième brigade comprenait le 6^{ème} régiment des Écossais Royaux, les cadets Écossais, les vétérans des armées impériales de terre et de mer. Elle était commandée par le lieutenant-colonel G. S. Cantlie.

La fanfare du 65^{ème}, dirigée par M. J. J. Goulet, était de beaucoup la mieux organisée de la parade.

La première brigade se divisa, les catholiques entrant à la cathédrale Saint-Jacques, où le salut du Saint-Sacrement fut chanté par le chœur Gauthier; les protestants se rendirent à l'église Saint-Georges. La deuxième brigade assista au service de l'église presbytérienne Saint-Paul. La troisième brigade eut son office à l'église Saint-André.

Patrons de la Presse



PATRON NO. 100

Ce manteau très pratique pour fillette de 10 à 12 ans peut être confectionné en drap, avec garniture en velours, pour le col et les poignets, 2 verges de tissu en 35 de largeur sont nécessaires pour un enfant de 10 ans. Le prix de ce patron est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DÉPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 100

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.....

No.....

Rue.....

Ville.....

Comté.....

Age.....

Quand vous désirez un patron

soit pour fillette ou enfant, ne

mentionnez jamais le nom de la

feuille ou de bureau mentionnez

l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous

aurez rempli au DÉPARTEMENT

DES PATRONS A LA "PRESSE"

avec 10 cents, et le patron et le tissu

vous sera envoyé quelques jours

après.

Le service de police fut excellent. Au Champ de Mars, une escouade sous les ordres de l'inspecteur Legault maintenait la foule. Le long du parcours et à la porte des diverses églises de nombreux agents, commandés par l'inspecteur McMahon facilitèrent la marche des troupes et leur entrée dans les temples.

Après les offices, la parade se reforma rue Dorchester, près de la Place Dominion, et se rendit à l'arrière de la Montagne, qu'elle monta jusqu'à la rue Sherbrooke, pour être passée en revue par le major-général honoraire J. F. Wilson, ancien commandant de l'artillerie royale canadienne. Le major Yates assistait comme aide-de-camp. La parade se dispersa à l'avenue Union et chaque régiment regagna ses quartiers.

Il y avait 2,140 officiers et soldats dans la parade. L'an dernier, l'effectif était de 3,600. Mais, hier, les cadets du Mont Saint-Louis, les Hussards du dur d'York, la batterie et le service d'intendance manquaient, ainsi que la plupart des corps de cadets de la ville.

L'état-major du lieutenant-colonel Roy, commandant-en-chef, comprenait les lieutenants-colonels J. Dun-

SUPERBES FETES A VERDUN

Les citoyens célèbrent en même temps que leur Patronne, le 10^{ème} anniversaire de la fondation de leur paroisse, le 50^{ème} anniversaire de naissance du curé et le 20^{ème} de son ordination.

La belle paroisse de Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun a été hier, le théâtre de fêtes religieuses inoubliables, qui ont donné lieu à de cérémonies toutes empreintes de piété.

Dès l'aube, les fidèles ont commencé à affluer à la Sainte Table pour marquer leur respect et leur dévotion à leur Patronne et vénérer ses reliques saintes. À la grand-messe, l'église était parée, comme aux grands jours de fête, de drapés et de florissantes et l'autel resplendissait de mille feux, la foule remplissait le Saint Lieu. Le chœur de l'orgue, sous la direction de Monsieur Arsène Brossard, a rendu avec beaucoup de brio, la messe brève de Chs. Gounod, Monsieur Philippe Vidal présidait à l'orgue.

Monsieur l'abbé Elliott, ancien vicaire de Verdun, officiant, assisté de Messieurs les rabbis Filiault et Verchelen comme diacre et sous-diacre.

Au prône, Monsieur le curé Richard remercia les paroissiens d'être venus en aussi grand nombre depuis les premières heures du jour rendre hommage à Notre-Dame des Sept Douleurs, leur Patronne, et félicita le chœur de chant et leur diacre pour leur bonne et pieuse musique. Après le curé, Monsieur l'abbé W. Lessard, vicaire, monta en chaire et dans une vibrante harangue, développa l'idée qu'inspire la fête du jour. Il avait choisi pour texte ces paroles: "O vous qui passez, jetez un regard sur moi et voyez si j'ai été un douloureux égal à la mienne".

L'église, dit-il, a des fêtes solennelles qu'elle célèbre avec tout l'éclat possible sur toute l'étendue de la chrétienté; ce sont les fêtes du genre humain, ce sont les fêtes de notre foi. Mais elle en célèbre d'autres, plus modestement, mais avec non moins de zèle et de ferveur, ce sont les fêtes patronales des paroissiens. L'orateur sacré démontre les titres que Marie possède à notre culte, c'est-à-dire à notre reconnaissance à cause de la grande place qu'elle occupe dans la rédemption de l'humanité. Il fait un tableau saisissant de la vie d'humilités et de sacrifice de Jésus et rappelle ses paroles sur la Croix lorsqu'il donna à saint Jean Marie pour Mère: "Ecce Mater Tua". C'est pourquoi un des titres les plus dignes de notre dévotion est celui de Notre-Dame des Sept Douleurs que porte la Sainte Vierge. L'éloquent prédicateur exhorte ses auditeurs à s'adresser à

bar, assistant-sous-adjutant général, L. Higgs, directeur des transports et provisions; A. A. Grant, chirurgien-chef du district militaire No 5; P. S. Mackay, de la 1^{ère} brigade d'infanterie; J. P. Landry, de la 1^{ère} brigade d'infanterie; les majors Piché, L'Anet, Burns, Muir, les capitaines Lambert, Tyrrell et Taschereau. Les capitaines Guérin et Archambault assistaient comme officiers d'ordonnance.

Lorsque les Vétérans parurent au Club Mont-Royal, le major-général Wilson, entraîné par un enthousiasme des jeunes ans, se découvrit et marcha au devant des vieux soldats des armées impériales pour les saluer.

L'effectif de la parade comprenait: Etat-major de division, 15; lieutenant-colonel Hibbard et état-major, 6; 51^{ème} batterie de Westmount, lieutenant Armstrong, 48; 2^{ème} régiment d'artillerie canadienne, lieutenant-colonel Renouf, 195; compagnie de campagne No 4 des ingénieurs canadiens, major Howard, 30; lieutenant-colonel Wilson et état-major, 4; 1^{er} régiment du Prince de Galles, lieutenant-colonel Evans, 308; Carabiniers Victoria, major Fisher, 391; lieutenant-colonel Cantlie et état-major, 4; Écossais Royaux, 641; lieutenant-colonel A. E. Labelle et état-major, 4; 65^{ème} régiment des carabiniers Mont-Royal, 303; le lieutenant-colonel Labelle était accompagné par le lieutenant-colonel E. S. Bois, du 92^{ème} régiment de la Beauce; 4^{ème} et 5^{ème} compagnies d'ambulanciers, major Wyde, 44; cadets Écossais, major Lydon, 148; Vétérans des armées de terre et de mer, 30, formant un effectif total de 2,140 officiers et soldats.

Un Million pour un Estomac Neuf

On dit que M. Rockefeller, un des hommes les plus riches du monde, offre un million de dollars, au médecin qui lui fournirait son estomac, pour le rendre capable de digérer un repas ordinaire. Avec tout son argent ce multimillionnaire est condamné à vivre au lait et aux biscuits.

Quel triste présage c'est pour les hommes et les femmes, quand ils constatent tout à coup qu'ils ont un estomac.

De légères attaques d'indigestion se développent et se changent en attaques aiguës. L'estomac déjà faible, devient plus faible encore, sous l'action continue de digérer des aliments qui lui sont contraires. Une dyspepsie chronique oblige à une diète impérieuse et rend la vie misérable.

Ah! combien inutiles sont toutes ces souffrances! "Fruit-a-tives"—ce tonique splendide de l'estomac—nous donnera ce que les multimillionnaires peuvent acheter, un estomac bon, fort, plein de santé, capable de digérer n'importe quel bon repas.

Les "Fruit-a-tives" ou tablettes de jus de fruits pour le Foie, n'assurent pas seulement une guérison rapide et sûre, mais elles donnent cette guérison pour toutes les maladies. Elles agissent aussi comme tonique général, reconstituant et fortifiant tout le système.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Un Million pour un Estomac Neuf

On dit que M. Rockefeller, un des hommes les plus riches du monde, offre un million de dollars, au médecin qui lui fournirait son estomac, pour le rendre capable de digérer un repas ordinaire. Avec tout son argent ce multimillionnaire est condamné à vivre au lait et aux biscuits.

Quel triste présage c'est pour les hommes et les femmes, quand ils constatent tout à coup qu'ils ont un estomac.

De légères attaques d'indigestion se développent et se changent en attaques aiguës. L'estomac déjà faible, devient plus faible encore, sous l'action continue de digérer des aliments qui lui sont contraires. Une dyspepsie chronique oblige à une diète impérieuse et rend la vie misérable.

Ah! combien inutiles sont toutes ces souffrances! "Fruit-a-tives"—ce tonique splendide de l'estomac—nous donnera ce que les multimillionnaires peuvent acheter, un estomac bon, fort, plein de santé, capable de digérer n'importe quel bon repas.

Les "Fruit-a-tives" ou tablettes de jus de fruits pour le Foie, n'assurent pas seulement une guérison rapide et sûre, mais elles donnent cette guérison pour toutes les maladies. Elles agissent aussi comme tonique général, reconstituant et fortifiant tout le système.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharmaciens et marchands à 50 cts la boîte—à 25 cts, ou une boîte d'essai à 25 cents. Elles peuvent être obtenues de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Très fréquemment, ceux qui ont été guéris de maladies d'estomac ou d'intestins, écrivent à la Compagnie, constatant qu'ils jouissent d'une santé cent fois meilleure qu'auparavant. "Fruit-a-tives" sont vendues par tous les pharm

Tous les avis de Naissances, Mariages et décès doivent être envoyés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BELECOURT. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. Roger Belecourt, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Georgina, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

BRIEN. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. Roger Brien, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Georgina, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

DE LA DURANTAYE. — A Montréal, le 17 septembre 1969, au No 29 rue Huard, l'épouse de M. Joseph-Napoléon de la Durantaye, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

DESAUTELS. — A Montréal, le 17 septembre 1969, au No 2420 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph Desautels, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

DESAUTELS. — A Montréal, le 17 septembre 1969, au No 2420 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph Desautels, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

GLACKMEYER. — A Montréal, le 12 septembre 1969, au No 400 rue St-Hubert, l'épouse de M. J. Glackmeyer, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

GOULET. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 725 rue Ontario, l'épouse de M. J. Goulet, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Georgina, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

JULIEN. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. J. Julien, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

LOISEL. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. J. Loisel, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

SCULARD. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. J. Sculard, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Georgina, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

TANGUAY. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. J. Tanguay, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

MARIAGES

GRATTON - COTE. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'église de Saint-Jacques, l'épouse de M. J. Gratton, une fille, baptisée Marie-Joséphine-Georgina, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

LOISEL. — A Montréal, le 18 septembre 1969, au No 825 rue Champlain, l'épouse de M. J. Loisel, un fils, baptisé Joseph-Jean, par M. Poirier, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

DECES

BEAULIEU. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 4 ans, 11 mois, Marie-Angèle, enfant légitime de M. J. Beaulieu.

DESAUTELS. — A Montréal, le 18 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Desautels.

HURTUBISE. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 42 ans, Joseph-Hubert, fils légitime de M. J. Hurtubise.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

LANDRY. — A Montréal, le 20 septembre 1969, à l'âge de 3 ans, 11 mois, Joseph-Jean, enfant légitime de M. J. Landry.

NOS EXPOSITIONS AGRICOLES

Celle du comté Laval a remporté un grand succès à Sainte-Rose, mercredi dernier. Une foule nombreuse avait envahi le terrain où elle se tenait.

LA LISTE DES PRIX.

(Du correspondant régulier de la Presse)
Sainte-Rose, 20. — Par une superbe température, le comté de Laval a tenu son exposition annuelle mercredi. Une foule de gens, venus de toutes les parties du comté et des environs, se pressaient sur les terrains du Château Robert et du Club Nautique pour admirer les divers produits qui y étaient exposés. L'administration de la société d'agriculture du comté de Laval se compose comme suit: Joseph Benjamin Cloutier, président; Clovis Oulmet, vice-président; M. J. A. Pomplun, secrétaire; M. J. A. Pomplun, secrétaire; M. J. A. Pomplun, secrétaire.

Voici la liste des prix, telle qu'elle a été proclamée, mercredi après-midi:

CHEVAUX
Etalons âgés pesants. — 1er prix, M. J. A. Pomplun; 2e, H. Chartrand.

Etalons âgés légers. — 1er, M. J. A. Pomplun; 2e, H. Chartrand.

Etalons, 3 ans, pesants. — 1er prix, H. Chartrand; 2e, H. Chartrand; 3e, Jean-Marie Labelle.

Etalons, 3 ans, légers. — 1er prix, H. Chartrand; 2e, H. Chartrand; 3e, S. G. Goulet.

Etalons, 2 ans, légers. — 1er prix, M. J. A. Pomplun; 2e, G. Gascon.

Juments poulaines pesantes. — A. Chartrand; M. J. A. Pomplun; E. Bisson; J. Champagne; J. Gravel; E. Oulmet.

Juments poulaines légères. — A. Chartrand; M. J. A. Pomplun; E. Bisson; J. Champagne; J. Gravel; E. Oulmet.

Chevaux, très pesants. — J. B. Labelle; J. Turcotte.

Chevaux, très légers. — Jules Charbonneau; Oscar Dagenais; T. Oulmet; E. Jos. alquette.

Chevaux "buggies". — Ad. Lévesque; D. Gravel; F. Barbe; Jos. Latour; W. Delisle; O. Dagenais; A. Chartrand.

Poulains, 3 ans, pesants. — J. B. Labelle; J. Turcotte.

Poulains, 3 ans, légers. — A. Oulmet; Art. Lévesque; E. Meunier.

Poulains, 2 ans, pesants. — E. Bisson; Jos. Gravel.

Poulains, 2 ans, légers. — T. Oulmet; A. Godard; C. Oulmet.

Moutons pures. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs, 1 an. — J. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs de l'année. — Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs âgés. — Oscar Dagenais; Cl. Oulmet; Jos. Paquette.

Bœufs, 1 an. — Jos. Paquette; Cl. Oulmet; Jos. Paquette.

Bœufs de l'année. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs âgés. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs, 1 an. — Jos. Paquette; Cl. Oulmet; Jos. Paquette.

Bœufs de l'année. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs âgés. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs, 1 an. — Jos. Paquette; Cl. Oulmet; Jos. Paquette.

Bœufs de l'année. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs âgés. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Bœufs, 1 an. — Jos. Paquette; Cl. Oulmet; Jos. Paquette.

Bœufs de l'année. — Oscar Dagenais; Jos. Paquette; Cl. Oulmet.

Génisses, 1 an: J. M. Labelle, Cl. Oulmet, E. Oulmet, A. Robinson, G. Gascon, J. Turcotte, Jos. Latour, Jean-Marie Labelle, A. Robinson, T. Oulmet, Jean-Marie Labelle, Cl. Oulmet.

Prix spécial donné par A. Beauchemin de St Laurent, pour le meilleur poulain pesant, descendant de son étalon, gagné par Azarie Chartrand.

Bœufs à cornes croisées: Vaches à lait: J. Joly, Cy. Joly, Ed. Oulmet, Cl. Oulmet.

Génisses, 3 ans: C. Oulmet, J. Joly, Roch. Oulmet.

Génisses, 2 ans: C. Oulmet, E. Oulmet, R. Oulmet.

Génisse, 1 an: J. Joly, Cl. Oulmet, Ed. Oulmet, R. Oulmet.

Génisse de l'année: J. Joly, J. Urbain, Jos. Cloutier.

Troupeau: Cl. Oulmet, J. Joly, Canadien enregistré, Vaches à lait: J. B. Oulmet, E. Oulmet.

Génisses de l'année: E. Oulmet. Bœufs à cornes Holstein. Troupeaux âgés: A. Paquette, A. Vallières.

Vaches à lait: A. Paquette. Génisses, 3 ans: A. Paquette. Génisses, 2 ans: A. Paquette.

Génisses, 1 an: Anth. Paquette. Génisses de l'année: Anth. Paquette.

Troupeau: Anth. Paquette, E. Paquette.

VOLAILLES.
Dindes âgées. — Rodrigue Oulmet.

Dindes de l'année. — Joseph Urbain, Tréfiel Oulmet, Evariste Oulmet.

Oies. — C. Oulmet, Joseph Urbain, Alex. Oulmet.

Canards. — Evariste Oulmet, J. B. Oulmet, Adolphe Debien.

Poules Plymouth Rock grises. — Cl. Oulmet, P. A. Longpré, N.P. Jos. Paquette.

Brahma poula. — (Jaune). — Cl. Oulmet, Adolphe Debien, Alex. Oulmet.

Prix spécial Jubinville. (volailles en général). — Odilon Lortie.

TRAVAUX DOMESTIQUES
Miel coulé. — 1er, S. Oulmet; 2e, A. Oulmet.

En rayon. — 1er, A. Oulmet; 2e, O. Dagenais.

Etouffes du pays. — 1er, O. Dagenais; 2e, G. Gascon; 3e, Jos. Urbain.

Planelle. — 1er, H. Chartrand; 2e, A. Oulmet; 3e, Eug. Joly.

Couvertures de laine. — 1er, Eug. Joly; 2e, O. Dagenais; 3e, P. Vallancourt.

Couverture, laine et coton. — 1er, Eug. Joly; 2e, Jos. Gravel; 3e, Ad. Desbiens.

(De l'envoyé spécial de la Presse)
St-Julienne, 20. — L'appel nominal, pour l'élection partielle, fédérale, du comté de Montcalm, avait attiré une foule assez considérable, samedi dernier, à St-Julienne, où, disaient-ils, les candidats devaient échanger de rudes coups.

L'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, arriva par train spécial, vers midi. Il était accompagné de M. L. A. Rivet, Dubeau, A. Bérubé et Séguin, députés au Parlement fédéral.

Avant que l'assemblée ne commençât les deux candidats furent mis en nomination par l'officier-rapporteur, M. A. E. Thibault, et seules, MM. Omer Lapierre et D. A. Lafortune, furent déclarés candidats.

Quelques temps avant, M. Omer Lapierre avait reçu de M. Jos. Dupuis, la lettre suivante, attestant qu'il se retirait en sa faveur.

"Malgré les instances et les encouragements de mes amis, il est de mon devoir de vous déclarer que je ne suis pas candidat dans la présente élection. Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous les bons amis qui étaient bien disposés à me donner leur appui et pour déclarer que je crois de mon devoir d'aller, en souvenir des faveurs que le comté de Montcalm a reçues du gouvernement, de vous inviter à voter en faveur du candidat du gouvernement, M. Omer Lapierre. (Signé) JOSEPH A. DUPUIS.

Vers deux heures 20, l'assemblée commença, et il fut décidé que seuls les deux candidats parleraient en plus le ministre, mais pas d'autres. Ceci fut agréé et M. Ernest Beaudry, préfet du comté fut nommé président de l'assemblée et le premier orateur fut M. Omer Lapierre, le candidat appuyé par le gouvernement.

Il fit un court historique des dix dernières années dans le comté de Montcalm et raconta les expériences et les travaux qu'il avait eus au cours de son mandat de député. Il parla de la culture et de la vente du foin et de l'état de prospérité dont jouit actuellement le comté.

M. Lapierre termina en faisant un appel pressant aux électeurs et en leur demandant de marquer leur reconnaissance au gouvernement de tout ce qu'il a fait pour eux, par un vote unanime en faveur du candidat choisi par la convention.

M. Lafortune fut l'orateur suivant. Il protesta contre la partie du discours de M. Lapierre où celui-ci rappelait le passé, disant qu'il ne fallait pas faire de politique dans le passé, mais dans l'avenir.

M. Lafortune promet d'appuyer le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

Châles de laine. — 1er, Alf. Roy; 2e, Eug. Joly; 3e, Eug. Gascon. Tricot. — 1er, Eug. Joly; 2e, Jos. Oulmet; 3e, P. Vallancourt. Pommes. — 1er, Alf. Valeuque; 2e, Jos. Latour. Betteraves fourragères. — 1er, Cy. Joly; 2e, Jos. Urbain; 3e, Alex. Oulmet. Oignons. — 1er, M. Demers; 2e, O. Fortin; 3e, S. Grenier.

LEGUMES
Patates blanches. — Art. Lévesque, Adolphe Debien, J. M. Labelle. Patates rouges. — A. Debien, Pierre Valliquette, Cyrille Joly. Carottes. — (Prix spécial, donné par M. A. Bastien), Odilon Lortie.

Patates. — (Prix spécial, donné par M. Grégoire Jobinville), Jules Joly. Navets. — (Prix spécial, donné par M. J. A. Bastien), Joseph Latour. Tomates. — (Prix spécial, donné par M. G. Jobinville), Sinaï Godard.

Beurre. — (Prix spécial, donné par A. Côté), G. Héroux.

TRAVAUX DOMESTIQUES
Catalogues du pays. — Rodrigue Oulmet, Sinaï Oulmet.

Alf. Cyr, Jos. Urbain, Séraphin Grenier.

Cousins. — Prix spécial, donné par M. J. A. Lesage, Adolphe Debien.

Nappes. — Prix spécial, donné par A. Vallières, H. Lévesque.

Ouvrage en broderie. — Prix spécial, donné par A. Vallières, Pierre Vallancourt.

Sous-vêtements, brodés. — Prix spécial, donné par J. A. Lesage, Adolphe Debien.

PYROGRAVURE
Ouvrage de fantaisie. — Prix spécial, donné par J. A. Lesage, Mlle Albertine Gagnon.

Couvre-pieds brodés. — Prix spécial, donné par M. A. Vallières, Alfred Roy.

M. Décarie, médecin vétérinaire, de Cartierville, agissait comme expert.

Les juges étaient: Chevaux: A. Beaulieu, Saint-Laurent; Z. Teasdale, l'Association; Jos. Lefebvre, Saint-Eustache.

Bœufs à cornes: Ayershire, Joseph Forêt, Saint-Jovier; R. Limoges, Terrebonne; W. Gilmour, Saint-Jérôme.

Bœufs à cornes (races croisées): Téléphone Oulmet, Terrebonne; Joseph Lévesque, Saint-Benoît.

Moutons, cois et volailles: Lévesque, Saint-Pierre, Saint-Eustache; S. Moody, Terrebonne; Fidèle Oulmet, Terrebonne.

Travaux domestiques: J. A. Lesage, de la maison Filiatrou et Lesage, et A. I. Vallières, de la maison Vallières, Montréal.

Fruits et légumes: Arthur Bastien et Grégoire Jobinville, épiciers, Montréal.

Le soir, le banquet annuel de la Société Agricole du comté fut donné à l'hôtel Robert, M. Joseph-Benjamin Cloutier, président, occupa la place d'honneur. Il avait à ses côtés MM. Avila Wilson et Wenceslas Lévesque, députés du comté au fédéral et au provincial, et M. J. Emile Lévesque.

Plusieurs discours ont été prononcés. MM. Wilson, Lévesque, Lévesque, Pomplun, Cloutier, Auclair, Forêt, Côté et Vallancourt ont adressé la parole, félicitant tour à tour les cultivateurs du comté de Laval du brillant succès de leur exposition agricole.

FAUSSE DYSPEPSIE

Beaucoup de personnes qui se plaignent constamment de maux d'estomac et de dyspepsie, prennent, à l'encontre de ces maux, des remèdes qui ne leur sont d'aucun secours, parce que la maladie est ailleurs.

L'affection dont elles souffrent est tout simplement une maladie neuveuse dont le nom est uniquement l'hypochondrie, sorte de neurasthénie maussade, caractérisée par des troubles dans la digestion, sans fièvre, par une exaltation singulière de la sensibilité, accompagnée de spasmes, de palpitations, de tristesse, d'inquiétudes perpétuelles et d'exagérations de la maladie au sujet de sa santé.

Cette maladie est très variable dans ses symptômes. Généralement la maladie est triste, capricieuse, irascible, parle sans cesse de son mal, voit distinctement des objets qui n'existent pas, entend des bruits imaginaires, sans cause réelle ni apparente; des idées sombres l'absorbent à tel point qu'il est difficile de l'en distraire; enfin, elle refuse toute espèce d'occupation et s'irrite contre les parents ou amis qui semblent douter de ses souffrances.

Ce qu'il y a de plus triste pour les personnes affectées, c'est qu'elles ne présentent rien d'apparent pour les étrangers, ce qui les fait prendre pour des dresseurs pour des maladies imaginaires.

Bien que la neurasthénie ainsi comprise, ne soit pas un mal mortel, sa gravité est considérable sous un autre rapport; elle empoisonne l'existence de la personne malade qui, par contre, paraît être d'autant plus attachée à la vie!

L'hypochondrie se rencontre surtout chez les femmes nerveuses, chez celles qui sont oisives et ennuyées de tout, chez les femmes épuisées par le surmenage, les passions vives, les peines morales, les revers de fortune!

Chez toutes ces femmes, c'est la conséquence inévitable de l'appauvrissement du sang ou chlorose.

Il y a des hypochondriques du cœur, de l'estomac, de la colonne vertébrale, mais le type ordinaire est celui où la maladie s'attribue, en imagination, un cancer ou une maladie quelconque de l'estomac.

On reconnaît vite une femme atteinte d'hypochondrie à son air triste et à son teint jaunâtre de son visage, à ses douleurs de tête et aux troubles qu'elle accuse dans les sens, à l'exagération de son langage, à la dyspepsie dont elle se plaint toujours, à son egoïsme excessif, enfin à ses plaintes et à son découragement, à sa crédulité à tous les remèdes, à sa peur non motivée de la mort, etc.

L'hypochondrie à sa dernière période, conduit souvent à la folie mélancolique et au suicide.

On voit par conséquent qu'il importe de ne rien négliger pour remettre sur pied, pour remonter une femme atteinte d'une aussi grave affection.

Nous avons dit que l'appauvrissement du sang était à la base de ce malaise et c'est de ce côté que doivent tendre tous les efforts pour enrayer l'affaiblissement qui provoque l'état malade.

L'emploi des Pilules Rouges est tout indiqué dans le cas de maladies de ce genre. Les Pilules Rouges exercent sur le sang une action réparatrice.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Madame H. DESAUTELS, 546 rue Visitation, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir nos médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Gigantesque Vente d'Écoulement aux 2 Grands Magasins de Carsley

10% de REDUCTIONS dans tous les RAYONS (Excepté au Rayon des Épiceries)

Les stocks de NOUVELLES MARCHANDISES AUX DEUX MAGASINS seront offerts au Public à 10 p. c. d'escompte dans tous les rayons, excepté au rayon des épiceries, et cet escompte sera ôté sur le montant total.

Pour effectuer cet écoulement il nous faut vendre de \$15,000 à \$20,000 tous les jours à chaque magasin.

C'est la plus grande occasion de votre vie. Nous vous vendrons au-dessous des PRIX du GROS ou de la FABRIQUE!

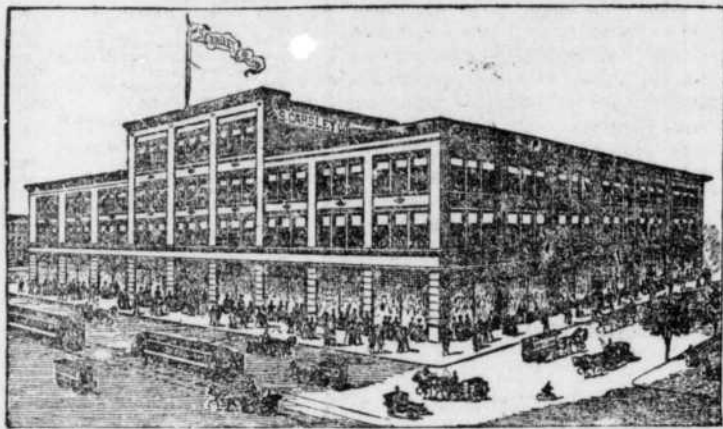
LA COMPAGNIE SE RESERVE LE DROIT DE FERMER SES PORTES, S'IL LE FAUT, POUR EVITER L'ENCOMBREMENT.

Tout sera vendu au comptant, et il est entendu que sous de telles conditions, nous ne pouvons garantir la livraison des marchandises à heure fixe. A mesure que les marchandises seront vendues, elles seront mises dans un espace vacant et livrées aussi promptement que possible. Pas de commandes par téléphone, la poste ou C.O.D

Aux Ecoles, Collèges, Couvents, Hôpitaux, Marchands de Campagne, Hôteliers, Propriétaires de Restaurants et de Maisons de Pension, Etc.

Nous accorderons une attention toute particulière. Il peut arriver que nous fassions des arrangements spéciaux par suite des quels les représentants des institutions ci-dessus mentionnées pourront venir à nos magasins le soir, après les heures régulières de vente, et examiner les assortiments, tranquillement et à loisir.

PRIX SPECIAUX A TOUS CEUX QUI ACHETENT EN GRANDE QUANTITE



Magasin du Haut de la Ville
Rues STE CATHERINE, UNIVERSITÉ VICTORIA

Nous faisons en sorte qu'il vous soit profitable de faire un trajet de plusieurs milles pour venir acheter ICI et MAINTENANT, au comptant.

Ce qui caractérise cette vente de façon remarquable, c'est qu'elle n'est pas limitée seulement à un seul rayon ou à une seule classe de marchandises.

Les assortiments entiers de deux des plus gros magasins à rayons de Montréal (en faisant exception des épiceries seulement) doivent être vendus à 10% d'escompte.

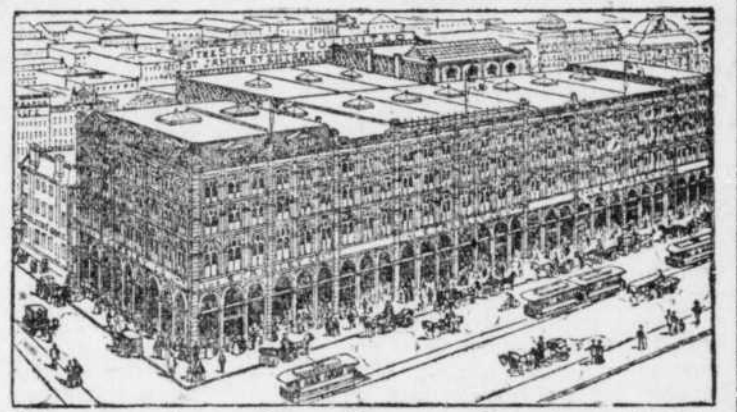
Ne laissez pas aller à d'autres ces marchandises du meilleur choix.

Faites votre liste immédiatement et venez dès demain.

Venez au magasin qui vous conviendra le mieux.

LA S. CARSLEY, Limitée

— 2 GRANDS MAGASINS A RAYONS —



Magasin du Bas de la Ville
Rues NOTRE-DAME O., ST JACQUES, ST PIERRE

LE GIBET SE DRESSERA LE VENDREDI 19 NOVEMBRE

John Smith alias Dillon, coupable du meurtre de l'agent Shea, est condamné à la peine capitale, samedi, par l'honorable juge Cross. --- Epilogue du drame sanglant de la rue Mance.

John Smith alias Dillon, le meurtrier du constable Shea, est condamné à être pendu, le 19 novembre prochain, à la prison commune du district, jusqu'à ce que mort s'en suive. Telle est la sentence rendue par l'hon. juge Cross, samedi après-midi, aux assises criminelles. Dillon a paru un peu énév.

A la séance du matin M. Papineau-Mathieu a terminé son plaidoyer en demandant aux jurés de déclarer l'accusé irresponsable de ses actes au moment du crime et d'avoir pitié de lui.

M. Hibbard, substitut du procureur général, a parlé pendant un peu plus d'une demi-heure. Il a passé brièvement en revue les témoignages et s'est attaché à démontrer que le 4 avril 1908, au No 34 de la rue Mance, John Dillon a tué le constable Shea qui était dans l'exercice de ses fonctions et que de plus il avait blessé grièvement le chef Carpentier ainsi que le constable Foucault. Dillon doit-il être tenu responsable du meurtre dont il est accusé? Pour l'avocat de la couronne il ne peut pas y avoir de doute; il doit être tenu responsable.

Après avoir été soigné et examiné soigneusement, Dillon a été déclaré sain d'esprit. De plus il est en pleine possession de ses facultés. La police pendant plusieurs heures et que cet homme n'a rien fait qui ne soit pas agi seulement sous le coup

la peine de se flaque de témoins oculaires.

Il passa ensuite à la question d'aliénation mentale et cita les textes de loi concernant l'homocide. D'après lui la seule question à laquelle le jury avait à répondre était celle-ci: "John Dillon, alias John Smith, agent, savait-il qu'il commettait un acte répréhensible?" Malgré les témoignages des médecins, les actions de l'accusé indiquaient un esprit absolument rationnel; après sa dispute avec sa maîtresse de pension, il avait fait demander son avocat et avait ensuite écrit un billet qui, d'après lui, indiquait que l'accusé savait parfaitement ce qu'il faisait. Dans ce cas il était coupable d'avoir commis un crime: si au contraire, il ne savait pas ce qu'il faisait il était excusable. Il était de son devoir de mentionner les faits et de faire connaître ses propres conclusions, mais la réponse à ces questions n'en restait pas moins entre les mains des jurés qui devaient décider de l'état d'esprit de l'accusé au moment du crime.

Sur ce dernier point la loi est formelle et tient responsable tout homme qui commet un acte criminel tant que celui-ci n'a pas donné des preuves de sa folie.

Il était une heure lorsque la cour s'ajourna pour permettre aux jurés de prendre leur dîner et délibérer en même temps.

Dès la réouverture de la cour à 2 h. 40, les petits jurés firent savoir au juge qu'ils étaient tous d'accord et prêts à rendre leur verdict.

L'opinion générale parmi les assistants était que Dillon devait être trouvé coupable.

A la question posée par le greffier, M. L. W. Scotte, à savoir, si Dillon était coupable du meurtre du constable Shea, les petits jurés répondirent: "coupable et nous recommandons le prisonnier à la clémence de la cour."

Dillon devint un peu nerveux et bégaya la vue.

C'est alors que le juge Cross prononça la terrible sentence de mort au milieu d'un silence imposant. Dillon reprit son paletot, son chapeau haut de forme et se dirigea dans sa cellule.

L'hon. président du tribunal remercia les petits jurés et leur exprima qu'il lui avait été impossible de prendre en considération leur recommandation à la cour, attendu que la loi ne le lui permettait pas. Tout homme déclaré coupable de meurtre au premier degré est condamné impitoyablement à l'échafaud.

Ainsi s'est terminé le procès de Dillon.

Le public se pose maintenant cette question: Dillon sera-t-il pendu? Depuis la pendaison au meurtrier Hanson, il y a de cela près de huit ans, sept ou huit meurtriers ont été condamnés à la potence et pas un seul en a gravi les échelons.

M. Papineau-Mathieu adressera une requête au ministre de la justice pour demander que la sentence de Dillon soit commuée, attendu que le prisonnier a été recommandé à la clémence de la cour.

M. Papineau-Mathieu a été chaudement félicité par M. Hibbard et ses confrères au barreau, pour avoir défendu avec habileté une cause aussi difficile.



Bébé Doria Létourneau.

Il Procure un Sommeil Réparateur

Le Sirop d'Anis Gauvin a toujours été employé avec succès dans les nombreuses affections du jeune âge. Chaque jour nous voyons de nouveaux témoignages de son action efficace et rapide. Aidons la nature en calmant les douleurs de l'enfant et en lui procurant un sommeil paisible et reconstruisant. M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur, Grâce à votre bon Sirop d'Anis Gauvin notre bébé Doria, âgée de 4 mois, se porte admirablement bien; elle pèse 23 livres et ne demande qu'à vivre. Je recommande votre sirop à tous mes amis et connaissances.

Vous êtes tout dévoué, PH. LETOURNEAU.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout 25 cents la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste,
850 rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Can.

Cachets Gauvin

CONTRE

Le Mal de Tête

Migraine, Névralgie, Grippe, Rhume de cerveau, Neurasthénie, Surmenage. Recommandés par la

PROFESSION MEDICALE.

25c la boîte

CHEZ TOUS LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE.

LA MODE CHEZ ARSENE LAMY

L'exposition des modes de la saison s'est ouverte ce matin au magasin Arsène Lamy, rue Saint-Denis. C'est un événement qui est toujours attendu avec une certaine hâte, car cette maison qui possède une clientèle extrêmement distinguée, s'est acquise un renom d'élégance et de bon goût qu'elle soutient du reste avec aisance et qui attire des foules à ses "ouvertures".

Dans le joli magasin neuf, tout a été pris en air de fête. Les vitrines sont décorées avec beaucoup d'art, sous une bordure grecque des médaillons peints encadrés de feuillage d'automne font le plus gracieux effet. Les salons de mode sont ornés de treillis dorés où courent des guirlandes de feuilles de vigne roussies; de grandes corbeilles de fleurs sont disséminées çà et là et des palmiers mirent dans leur haute gloire le vert sombre de leur feuillage. L'ensemble est superbe et c'est plaisir de s'y promener, aux accords d'une musique qui plus d'un théâtre pourrait envier et parmi la foule de jolies acheteuses.

Les chapeaux d'ouverture, au nombre de plus d'une centaine, importations et créations de la maison, se distinguent tous, malgré qu'il n'y ait pas deux modèles semblables, par un cachet de sobriété et de grâce artistique vraiment remarquable. Le choix de ces modèles fait honneur à la maison et au goût sûr de Mlle Mercier, la directrice du rayon des modes, chez Lamy.

La plupart de ces chapeaux ne peuvent se décrire, tant leur charme réside dans des milliers de détails, citons-en quelques-uns, tout de même. D'abord, une forme importée, mûr-ban, mi-toque en marabout taupe, la calotte est faite d'un appliqué en fines galons de soie entrelacés, un choi en soie taupe donne l'envoie à deux ailes longues et souples de même matière. Quelques cabochons en imitation laque complètent la garniture. Une autre forme nouvelle et très pittoresque est en velours améthyste garni d'un superbe bandeau travaillé en soie-torse et en perles de jais. Un noué de velours et deux ailes améthyste

avec petits pous de plume donnent à l'ensemble une originalité charmante. Plus loin, un joli chapeau relevé en arrière, dont la calotte est en peau de chamois et le bord en soie ottomane noire; deux superbes plumes d'autruche noires ondulent en arrière, tandis qu'un stimpé rang de perles de jais égale la calotte. Puis, un autre en velours cendré de rose sur lequel un noué admet abiemment combiné en ruban duchesse est d'un effet merveilleux; deux ailes et des ornements de jais complètent la garniture sur cet autre, en "velours rayé, deux magnifiques peaux de vison se drapent et une touffe de roses d'automne font contraste avec la fourrure. Effet de richesse et de simplicité sans pareil.

Parmi les chapeaux de "beaver", nous en avons vu de merveilleux. Nous voudrions dire un mot aussi du rayon de la confection où l'on voit des robes princesses et directoire qui sont de toute beauté. Des costumes-tailleurs d'une coupe parfaite et de tissus les plus nouveaux dans les jolies nuances à la mode cette saison.

La maison Arsène Lamy a le droit d'être très fière de son "ouverture". Elle est digne des nombreux succès remportés déjà et de la réputation d'élégance et de bon goût qu'elle s'est acquise à si juste titre.

LE CONCERT SOUSA

Plus de 3000 personnes ont assisté aux deux concerts donnés samedi, à l'Arena, par John Phillip Sousa, le "roi de la marche". Les morceaux du programme étaient un choix assez heureux. Quelques-uns sont typiques, par exemple, cette "baccanale" de Sousa lui-même, contenant une série de chansons à boire, et dont l'épigraphie constitue, en anglais, un calembour amusant: "People who live in glass houses".

Le "Prélude" de Rachmaninoff et le "Staccato Etude" de Rabenstein, furent bien exécutés.

La "Valse-Berceuse" et l'"Ouverture de "Raphaël", de Thomas, se

LE JEU JIG SAW

Intéresse les petits et les grands, jeunes hommes et jeunes dames. Il est très populaire au bord de la mer, à la campagne, sur les bâteaux. C'est un passe-temps de soirée. En vente à notre rayon des jouets.

The G. A. Holland & Son Co.
517, 519 et 521, rue Ste Catherine Ouest.



UNE DESCENTE DE LA POLICE

Dans la soirée d'hier, le chef Campeau, le capitaine Hébert et les sergents Gagnon et Dandenaault ont fait une descente dans une prétendue maison de jeu située au No 410 de la rue Ontario, et ont arrêté les personnes suivantes: Michel Lapointe, Saint-André; Arthur Barrette, Saint-Laurent; Jos. Latour, Cadieux; Jos. Legault, Christophe Colomb; Jules Tassé, Cadieux; Arthur Drolet, Saint-Timothée; Adrien Lapointe, Wolfe; Chas. Griffin, Granby.

Les prévenus ont protesté de leur innocence. L'enquête a été remise à vendredi.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 21 courant le mariage de M. Henri Bertrand, de Montréal, avec Mlle Bernadette Richard, de Québec. La cérémonie aura lieu dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les époux partiront ensuite pour voyage au Saguenay et seront de retour le 26 courant à Montréal.

Darn Stockings on Your Machine

SINGER DARNER USE ON ANY MACHINE

Free Lessons AT ALL SINGER STORES

VOYEZ LA DEMONSTRATION DU REPRISEUR ET PROCUREZ-VOUS UN SOUVENIR DE VALEUR A L'EMPLACEMENT SINGER A L'EXPOSITION CANADA FOOD AND INDUSTRIAL, AU COLISEUM, DU 12 AU 20 SEPTEMBRE. 265-6 yw A

TEMPERATURE

Beau et chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 20 septembre 1909.

TEMPERATURE — Bulletin d'après le thermomètre de Heurt et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum... 67

Même date l'an dernier... 48

Aujourd'hui minimum... 45

Même date l'an dernier... 45

BAROMETRE — 8 a.m., 30.12; 11 a.m., 30.19; 1 p.m., 30.35.

LA JOURNEE

Une dépêche de Sebastopol annonce que l'impératrice de Russie est gravement malade.

En Angleterre et dans la principauté de Galles, pour cause de pauvreté, une personne sur trente-sept, est soutenue par l'Etat.

Le consulat autrichien a été attaqué par la foule, samedi, à Saltillo (Mexique). Cent personnes ont été arrêtées. La révolution est la cause de cette insulte.

Le steamer "Roussouff" portant le lieutenant Peary et les membres de son expédition polaire, est attendu, cet après-midi, à Sydney, N.-E. Le Dr Cook débarquera à New York, demain matin.

Le roi Georges de Grèce aurait l'intention d'abdiquer. Cette abdication serait provoquée par les désordres qui ont lieu dans les cercles militaires, à Athènes.

LA FONTE DU FER PAR LE PROCÉDÉ ELECTRIQUE

En 1904, 1906 et 1907, le Bureau des Mines du Dominion a fait imprimer un compte rendu des résultats obtenus, au moyen du procédé par l'électricité, dans la fonte du minerai de fer. Pour faire suite à ce travail, le même Bureau publie cette année, certaines observations recueillies au cours d'une enquête au sujet du fonctionnement d'une fournaise électrique actuellement en usage à Donnarville, en Suède.

Cette enquête fut faite par le Dr Haanel, en novembre 1908, et sur l'invitation particulière des inventeurs le rapport du docteur nous met au courant des derniers progrès de la fonte du minerai de fer par le procédé électrique.

Ce travail est contenu en 38 pages, et l'ouvrage se divise en quatre chapitres. Le chapitre I traite de la fournaise de Donnarville; les épreuves d'essai faites en présence du docteur et le coût comparatif de la production du fer brut produit par la fournaise. Les trois autres chapitres, qui semblent plutôt un supplément, sont consacrés à: 1. A une fournaise nouvelle pour la fabrication de l'acier. 2. A la fabrication des électrodes. 3. A différents procédés dans la fabrication du charbon de bois, matériel employé pour la fabrication du carbone qui entre dans la composition du fer brut manufacturé par le procédé électrique.

Trois reproductions, d'après des photographies, et plusieurs dessins rendent plus claire la partie descriptive de l'ouvrage, qui, avec les autres travaux déjà publiés, forment une étude complète de l'électro-metallurgie du fer.

On peut obtenir ce dernier rapport en écrivant au Dr Haanel, Directeur des Mines, Bureau des Mines du Canada, à Ottawa.

UNE BALLE DANS LA JOUE

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales est arrivé à 9 ans, hier soir. James O'Leary, un bambin demeurant au No 66 de la rue Shannon, a reçu une balle dans la joue. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital Général pour être pansé.

O'Leary a dénoncé un gargonnet de 11 ans, du nom de John Standford, comme étant celui qui avait fait feu sur lui.

La police a interrogé Standford qui prétend avoir été dans la rue Shannon, le soir de l'accident. Le frère de Standford a corroboré son témoignage.

C'est une balle égarée qui aurait blessé O'Leary, croit le capitaine Fennell.

LE RETOUR A MONTREAL

C'est aujourd'hui la dernière journée des fêtes du retour. Il n'y a aucune fête officielle au programme, ce n'est le concert sous, ce soir. Les statistiques quant au nombre des visiteurs sont données mercredi ainsi que le nom des gagnants des trophées Johnson et Cochenbath pour la plus longue distance parcourue par un ancien monténégrin, et pour la plus longue absence.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Mtre Sperber a obtenu du tribunal, ce matin, que la Couronne précède dans les accusations portées contre Shner et Ellosoff, accusés de faux prétextes; la cause a été renvoyée à plus tard.

La Cour procède actuellement au procès de J. V. Valade, de Verdun, pour crime infamant sur une fillette de quinze ans.

IL EST MOURANT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20 — Robert Gingras, un jeune homme de Saint-Augustin, a été, hier, transporté à l'Hôtel-Dieu, dans un état désespéré, après avoir été attaqué par un taureau furieux.

MORT MYSTERIEUSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20 — Une dame Ratte, de Québec, est morte en de mystérieuses circonstances. Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête.

LE VOTE DU REFERENDUM

Jusqu'à midi, la votation n'avait pas été très intense et les votes très nombreux, mais on s'attend à mieux d'ici à 7 heures. — Les buvettes ouvertes.

Quel sera le résultat du vote, aujourd'hui? Les partisans de la Réforme ont absolument confiance dans le bon sens populaire et nous croyons qu'ils ont raison. Le peuple est fondamentalement honnête quoique soupçonneux, et il se prononcera sans équivoque pour la réduction du nombre des échevins et pour le Bureau de Contrôle.

Il fera ensuite le dernier balayage, lors des élections municipales, en février prochain.

Les partisans du "statu quo", les exploitants ont essayé d'épouvanter en tentant de faire croire que la qualification foncière n'est pas abolie pour les contrôleurs, mais leurs plans ont été déjoués à temps. Nous prouvons, en notre page éditoriale, qu'il n'y a pas besoin de qualification foncière pour devenir contrôleurs et nous croyons que notre responsabilité est aussi grande que celle de la petite feuille dominicale qui fait feu et flamme pour perpétuer l'ère de la corruption et de la malversation à l'hôtel de ville.

Que les électeurs comprennent bien ce que nous disons: la qualification foncière est abolie pour les Contrôleurs. Ceux qui disent le contraire trompent sciemment leurs lecteurs ou auditeurs.

Quel sera le nombre des votes qui seront enregistrés aujourd'hui? A midi le nombre des votants était raisonnablement dans la bonne moyenne des élections ordinaires dans certains quartiers: dans d'autres il était au-dessus de la moyenne.

A l'élection d'un maire il se donna environ 30,000 votes sur les 65,000 électeurs inscrits sur la liste; à ce référendum atteindrait-on ce chiffre? Il est évident que ce chiffre devrait être atteint et même surpassé si on en jugeait par l'importance de la question. Il s'agit en effet, d'un changement de régime, de gouvernement municipal. Mais il y a toujours des apathiques et des gens qui n'agissent que quand il s'agit de leurs intérêts privés. Ceux-là s'abstiennent.

Mais on peut prédire que le vote total ne sera pas inférieur à 15,000 et ceux qui sont dans l'organisation croient qu'il dépassera 30,000.

A cause de l'heure plutôt matinale où nous mettons sous presse, nous ne pouvons donner que quelques aperçus du vote d'aujourd'hui: le vote du matin a été très peu actif, cela se comprend, puisque les bureaux de votation ne ferment qu'à 7 heures, ce soir. Mais, les électeurs afflueront cet après-midi et vers l'heure du souper.

A L'HOTEL DE VILLE

D'après des rapports faits à l'hôtel-de-ville, ce matin, il semble qu'un grand nombre de quartiers ne se hâtent pas de voter, tandis que dans d'autres on se presse plus. Un grand nombre de personnes ne savent pas où voter et assiègent l'hôtel-de-ville pour se renseigner. Le comité des citoyens a envoyé 62,000 cartes aux électeurs qualifiés à voter, mais il paraît qu'on lui en a renvoyé 12,000, pour adresse inconnue, par suite des déménagements.

CHANGEMENTS A SAINT-SULPICE

M. L'ABBE JEANOTTE, P. S. S., EST NOMME ECONOME DU COLLEGE CANADIEN A ROME.

M. l'abbé P. Neveu, P.S.S., vient d'arriver de Rome où il remplissait au collège canadien les fonctions d'économe. Il sera remplacé par M. l'abbé Jeanotte, P. S. S., professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Montréal qui s'embarquera vendredi prochain.

M. Jeanotte a l'intention de préparer son doctorat d'Écriture Sainte comme complément de la licence qu'il a passée brillamment à Rome, il y a deux ans.

M. Gattet, autrefois professeur au Séminaire de philosophie, succédera à M. Jeanotte. M. l'abbé Neveu remplira en théologie, les fonctions d'économe. M. l'abbé Berger récemment arrivé de France, occupera la chaire de Théologie Dogmatique. La rentrée des élèves en philosophie et en théologie a lieu demain soir.

LE PAPE BENIT LE CONCILE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — Voici les cablogrammes échangés entre Québec et Rome, à l'occasion de l'ouverture du concile plénier.

"A son Eminence le cardinal Meddy del Val, secrétaire de Sa Sainteté."

Les évêques canadiens réunis en premier concile plénier, jugent qu'il n'est de leur devoir d'exprimer au Souverain Pontife leurs sentiments de piété filiale et de parfaite confiance. De tout leur cœur ils le remercient de sa sollicitude paternelle envers l'Eglise canadienne, et demandent la bénédiction apostolique, gage des dons divins pour tous ceux qui prendront part à ce concile, afin qu'ils contribuent à tout restaurer dans le Christ.

(Signé) Mgr SBARETTI, Délégué Apostolique, A son Excellence Monseigneur Sharette, délégué apostolique, Québec.

Le Très Saint Père accepte avec bonheur les sentiments de piété filiale des évêques canadiens, qui adressent leur premier Concile plénier, et expriment des vœux pour que de ce même concile, l'Eglise du Canada recueille des fruits abondants et excellents. A cette fin, et comme gage des secours célestes, il leur accorde affectueusement et tout spécialement la bénédiction apostolique.

(Signé) R. Card. Merry Del Val.

LA "PRESSE" ET LE REFERENDUM

La "Presse" affichera, ce soir, le résultat du vote sur le Référendum, au moyen de projections lumineuses cinématographiques. Les services de M. Ouimet, du "Ouimetoscope", ont été spécialement retenus pour la circonstance. M. Ouimet a fait un choix de superbes vues animées intéressantes pour la foule qui se pressera devant nos bureaux, rue St Jacques. L'affichage commencera à 7 heures très précises.

LES BUVETTES

Les "bars" sont ouverts par toute la ville; la loi électorale dit qu'ils doivent être fermés, mais on explique qu'il ne s'agit pas d'une élection. Dans la charte de la Ville, on trouve le vote sur un règlement et il n'est pas dit à cet article que les "bars" doivent être fermés.

Quelqu'un faisait la remarque que, ce matin, à l'hôtel-de-ville, qu'on verrait probablement moins de scènes disgracieuses, qu'un jour d'élection alors que les "bars" sont fermés, car les gens n'auraient pas à passer par la porte de derrière et ne seraient pas tentés de s'écarter au comptoir, pour profiter de plus longtemps possible de la sécurité qu'ils se supposent. La fameuse loi n'est pas aux hôpitaux nous disait cette personne, puisqu'on verrait ce soir, l'enfer sur terre, qu'il n'y aura pas plus de gens ivres que les autres jours.

A DIX HEURES ET DEMIE

An bureau central de l'organisation de la Réforme Municipale, rue St Jacques, une foule d'employés volontaires se tiennent à la disposition du public pour fournir les renseignements dont les électeurs ont besoin.

Dans le centre de la ville, c'est peut-être l'endroit où l'on vote le plus silencieusement. Les bureaux de vote sont fermés à 7 heures, ce soir. Les électeurs afflueront cet après-midi et vers l'heure du souper.

Ainsi, dans St Jean-Baptiste, au pôle numéro 2, à 10 h. 30, il n'y avait que 12 votes enregistrés sur un total de près de 300 votants.

Au pôle numéro 3 de la rue St-Sacrement, à 11 h. 30, on avait enregistré 73 votes. Dans cette partie de la ville, où tous les hommes d'affaires sont en faveur des Réformes, le vote est plus considérable.

LES INDES ET LE CANADA

A COMMISSION ROYALE, CHARGÉE DE RENDRE PLUS ÉTROITS LES LIENS COMMERCE, ENTRE CES PAYS, SIEGE CE MATIN.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20. — A l'exception de lord Balfour de Burleigh, les membres de la commission impériale, chargée d'étudier les relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales, sont tous à Ottawa pour la première séance de la commission.

Les distingués visiteurs ont été reçus, ce matin, par les honorables MM. Fielding et Paterson. Demain le programme des séances sera défini. La commission s'élèvera à Ottawa, à Toronto, à Montréal, à St Jean et à Halifax. Les séances, en Canada, seront probablement terminées dans la première semaine d'octobre.

L'EMEUTE DE FOX RIVER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Gaspé, 20. — A l'enquête préliminaire, tenue à Percé, jeudi dernier, devant des personnes arrêtées pour avoir pris part à l'émotion de Fox River, ont été rendues, à la liberté, et cinq condamnées à onze mois de prison.

DESASTREUX INCENDIE

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Scholastique, 20. — La grange de M. Félix Cyré a été réduite en cendres par un violent incendie, ainsi qu'une écurie, une étable et une porcherie, qui s'y trouvaient. Le feu a été mis par un enfant âgé de cinq ans, qui jouait avec des allumettes. Les dommages s'élèvent à \$2,000 et les assurances à \$500.

GRAVE ACCUSATION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 20. — Michel Racine, accusé d'avoir mis le feu à différentes propriétés, à la pension de M. Martel, à Sorel, et condamné à subir son procès aux prochaines assises, a choisi un procès sommaire. Son procès a commencé aujourd'hui.

CAS DE DESEOIR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Un jeune immigré d'origine anglaise, nommé Stokes, a tenté de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir.

TONY SERAIT L'ASSASSIN

C'est lui que l'Italienne Amante désigne comme l'auteur du drame commis en ville.

LE 25 SEPTEMBRE 1906

Rosso et Longo sont arrêtés sous l'inculpation d'être, tous deux, impliqués dans cette mystérieuse affaire.

DEVANT LE MAGISTRAT

Antoinette Amante, l'Italienne arrêtée à Montréal pour répondre à une accusation de tentative de meurtre qu'elle aurait commise à Sudbury, Ont., a paré au sujet de la tragédie du 25 septembre 1906. Mais, ainsi que la "Presse" était le seul journal à l'annoncer, la semaine dernière, ce n'est pas Giuseppe Merino alias Morando qu'elle a dénoncé comme le véritable coupable.

C'est un individu connu à Montréal sous l'unique nom de "Tony" que la prisonnière a désigné comme étant l'assassin de Pucci.

Malgré les plus actives recherches de la part de la police secrète, le bandit qui aurait fait le coup, n'a pu être pincé. Cependant, dans la soirée de samedi, les agents Viens, Charbonneau, Lebiquet et Markey ont mis le grappin sur Galsipso Rosso, 13 Sainte-Monique et sur Henri Longo, 30 ans, domicilié 8 Mont St-Marie, sous l'inculpation d'être impliqués dans la mystérieuse affaire.

C'est le détective Viens qui a assermenté la plainte contre les prévenus.

Rosso et Longo ont comparu devant M. le magistrat Leet et ont protesté de leur innocence.

"Il y a sept ans, a dit Rosso, que j'habite Montréal avec ma femme et mes enfants et jamais la police ne m'a reproché la moindre offense."

Quant à Henri Longo, il portait au moment de son arrestation, un revolver et un couteau-poignard. Sur plaidoyer de culpabilité, le président du tribunal a suspendu la sentence.

M. Daniel McAvoy, C. R., a accepté la tâche de défendre les deux prévenus et, à sa demande, l'enquête a été fixée à vendredi prochain.

AUPRES DE MGR SBARETTI

M. LE URE COLLIN, DE T-JEAN ET M. J. S. DEMERS, DEPUTÉ, ONT UNE ENTREVUE AVEC LE D'LEGUE PAPAL RELATIFEMENT AU COLLEGE STE-MARIE DE MONNOIR.

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

St Jean, 20. — M. l'abbé Collin, curé de St Jean, et M. Jos. Demers, député de St Jean au parlement fédéral, se sont rendus samedi à Québec, auprès de Mgr Bruchési pour les entretenir du collège de Saint-Jean et leur demander une décision finale. Ces deux hommes ont exposé à Son Excellence le délégué apostolique et à l'archevêque de Montréal les vœux de la population de Saint-Jean et fait valoir tous les avantages de notre ville et tous nos besoins. Ils sont revenus cet après-midi et disent que tout n'est pas désespéré et que la situation du collège est meilleure qu'on ne le croit.

On peut s'attendre à ce que la décision finale soit donnée d'ici à quelques jours.

Aujourd'hui les élèves du collège qui sont au nombre de 115 ont entendu la messe à l'église paroissiale.

LES TRAGEDIES DU REVOLVER

UN INGENIEUR ANGLAIS SE BLESSE ACCIDENTELLEMENT COMME IL ALLAIT DESCENDRE DE NAVIRE, ET MEURT FEU APRES A L'HOPITAL GENERAL.

Comme le vapeur "Corinthian" de la ligne Allan allait amarrer à son quai, samedi soir, vers 6 heures, une détonation d'arme à feu retentit dans des cabines du palais flottant. C'était un passager de première, M. Thomas Evans, qui venait de se tirer accidentellement en voulant, avant de descendre à terre, mettre son revolver dans sa poche de pantalons. En attendant l'arrivée de la voiture d'ambulance de l'hôpital Général, le Dr Ford, chirurgien du bord, prodigua les meilleurs soins au blessé. M. Evans, en compagnie de sa femme et de sa fille, avait pris le navire au Havre et venait faire un voyage d'affaires au Canada. C'était un ingénieur d'Angleterre. M. Evans est mort à 3 h. 45, hier après-midi.

IL S'ASSOMME SUR LA PIERRE

Trompant la surveillance de ses parents, le petit Rosario Daly, âgé de trois ans, et enfant de M. John Daly, contremaître à l'emploi du Grand Tronc, est mort sur l'allège de la fenêtre du boudoir, dans la maison de son père, No 784 de la rue Sanguinet, vers 3 heures, hier après-midi, et est tombé dans l'espace d'une hauteur de vingt pieds. L'enfant est allé s'abîmer sur le trottoir de pierre et les témoins de l'accident l'ont pu retenir un cri d'horreur en le voyant tomber. Une voisine, Mme Brosseau, l'épouse du lieutenant Brosseau, de la caserne de pompiers, No 16, vint au secours du bébé, qu'elle porta dans la demeure des parents affligés. Le Dr Moreau, de la rue St Denis, fut appelé immédiatement auprès de la petite victime. L'homme de l'art ne peut dire encore la gravité des blessures.

SEPARÉS PAR LA MORT

M. et Mme Théodore Verrette, surpris par une explosion, sautent d'une hauteur de cinquante pieds. — Le mari à la morgue, la femme à l'hôpital. — Héroïsme de la malheureuse épouse.

M. et Mme Théodore Verrette, qui avaient leur chambre au No 1072 de la rue Notre-Dame Est, ont été brusquement séparés.

PAR LA MORT

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

Tout à coup, le poêle fit explosion. En un instant, la pièce fut remplie d'une fumée épaisse et épais, pendant que les flammes, léchant les murs, s'attaquèrent aux tentures, au lit et aux autres meubles. Le mari et la femme, effrayés

de l'un d'eux, hier.

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

Tout à coup, le poêle fit explosion. En un instant, la pièce fut remplie d'une fumée épaisse et épais, pendant que les flammes, léchant les murs, s'attaquèrent aux tentures, au lit et aux autres meubles. Le mari et la femme, effrayés

de l'un d'eux, hier.

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

de l'un d'eux, hier.

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

de l'un d'eux, hier.

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

de l'un d'eux, hier.

Le matin, après avoir assisté à la messe, ils conversèrent joyeusement avec les membres de la famille Deschamps, chez qui ils demoraient. Vers 7 h. 30, les malheureux montèrent à leur chambre où Mme Verrette alluma son poêle à pétrole et se mit en frais de préparer le repas du matin.

LES OUVRIERS SE REUNISSENT

La convention du Congrès des Métiers et du Travail s'est ouverte, ce matin, sous la présidence de M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve. — Discours de Sir Lomer Gouin.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — La 25ème convention du congrès des Métiers et du Travail du Canada, s'est ouverte ce matin, à 10 h. 30, dans la salle du comité des bords privés, au parlement. Plus de cent vingt-cinq délégués étaient réunis, sous la présidence de M. Verville, député ouvrier de Maisonneuve aux Communes.

Après que Sir Lomer Gouin eut fait son entrée, M. J. Desrosiers, président du Conseil fédéré des Métiers et du Travail, de Québec, souhaita la bienvenue aux délégués, au nom des ouvriers de la vieille capitale.

La question principale à discuter, dit-il, au cours de ce congrès, qui rassemble des représentants venus de toutes les parties du Canada, de Victoria, Colombie Anglaise, jusqu'à Cap Breton, sera l'instruction publique. Le gouvernement provincial a beaucoup fait dans ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire. En terminant, M. Desrosiers dit qu'il espère qu'il n'y aura pas vingt-cinq délégués au congrès, comme cela s'est fait avant un autre congrès général, mais qu'il se soit tenu à Québec.

M. Verville, président du congrès, prenant la parole à son tour, dit qu'il se réserve de parler après le premier ministre, car celui-ci, c'est sûr, fera des promesses. M. Verville demande que les séances du congrès, dont l'heure sera fixée sur-le-champ, soient scrupuleusement suivies, car il sera inflexible pour tout le monde. En sa qualité de président, il a tous d'avis. Les discours, comme toutes les résolutions du congrès seront prononcés et rédigés en français et en anglais.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, lorsqu'il se lève de son siège, est accueilli par plusieurs sautes d'applaudissements. Dans les deux langues, il prononce une vigoureuse harangue. "Messieurs les ouvriers, dit-il, vous êtes les bienvenus parmi nous. M. Verville a déclaré qu'il était sûr que le premier ministre ferait des promesses. Or, le premier ministre s'occupe moins de faire des promesses que d'accomplir des actes. Cela surtout au point de vue de l'instruction publique."

En cinq années les subventions ont augmenté de \$400,000.

Je vous demande, messieurs les ouvriers, je vous demande, comme artisan moi-même du grand édifice national, d'accomplir un travail pratique, de ne demander que ce qui se peut réaliser."

M. Verville, revenant après sir Lomer Gouin, assure que la représentation qu'on a sous les yeux, est essentiellement canadienne et qu'elle s'occupe avant tout des intérêts du Canada en ne demandant que le possible.

Sir Georges Garneau, maître de la ville de Sherbrooke, souhaite à son tour la bienvenue aux délégués.



M. Théodore Verrette qui s'est tué en sautant du troisième étage de sa demeure, au cours d'un incendie, allumé par une explosion. Croquis d'un artiste de la "Presse."

Quelqu'un nous disait, hier, que Mme Verrette s'était conduite en

VERITABLE HEROINE

Son mari qui souffrait d'épilepsie, nous a-t-on assuré, fut pris du terrible mal, alors que les deux époux se trouvaient sur la toiture, et c'est en voulant le retenir que la pauvre femme a perdu l'équilibre et est allée s'abîmer sur le sol, avec le résultat que l'on sait.

Les deux époux qui n'ont pas souffert que de blessures assez graves, ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, où elle est, ce matin, dans un grand état de faiblesse.

M. et Mme Deschamps, prévenus par les marins que leur maison était en feu, envoyèrent un de leurs enfants donner l'alarme, pendant qu'eux-mêmes, pénétraient dans la chambre et s'attachèrent bravement à l'édifice déstructeur.

Pendant ce temps, d'autres personnes venaient au secours de M. et Mme Verrette. Tout a été consommé dans la chambre de ces malheureux, mais les dommages à la propriété se bornent là.

La maison portant le No 1072 de la rue Notre-Dame Est, où a eu lieu ce fatal accident, hier, La croix indique la fenêtre de la chambre occupée par les époux Verrette. Photo par l'artiste de la "Presse."

MORT D'UN REGISTRATEUR

M. J. A. L. AUBIN EST DECÉDÉ PRESQUE SUBITEMENT, Hier SOIR, VERS NEUF HEURES, A SOREL.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 20. — M. J. A. L. Aubin, N. P., registrateur de Richelieu, est décédé presque subitement, dimanche soir à 9 heures. La veille, il avait vaqué à ses occupations ordinaires et rien ne faisait prévoir une mort si prochaine. Dans la soirée il se sentit indisposé et son état s'aggrava tellement que le Dr Chapdelaine fut mandé en toute hâte. Dans l'intervalle, il eut une violente hémorragie qui le laissa dans une faiblesse extrême, et il succomba à une autre attaque, que le terrassa vers 9 heures dimanche soir.

M. Aubin était né à Sainte-Elisabeth, comté de Joliette, en 1863; il était le fils de M. Louis Aubin, de



M. J. A. L. Aubin, registrateur de Sorel, mort presque subitement, hier soir.

Sainte-Elisabeth. Il fit son cours classique au collège de Joliette et étudia le notariat à l'étude de feu le notaire L. M. Déry.

Il a exercé sa profession à St Ours durant une quinzaine d'années où il a occupé les charges de secrétaire, trésorier du conseil et de la commission scolaire, agent de la seigneurie de St Ours et d'autres postes de confiance qu'il a toujours remplis avec honneur et distinction. Il a trois ans, il fut nommé registrateur pour le district de Richelieu et vint résider à Sorel, avec sa vieille mère, âgée de 75 ans, qui lui survit.

Le défunt avait épousé en première nocce Mlle Lucie Provost, sœur du Dr Provost, de cette ville. De ce mariage naquirent trois enfants: une fille et deux fils.

Il épousa en seconde nocce Mlle Alice Pélouquin, de St Ours.

M. Aubin, qui avait fait des études sérieuses, était considéré comme une autorité en matières légales. Doué d'un excellent caractère et d'un esprit subtil, il ne comptait que des amis à Sorel et dans tout le comté de Richelieu où il était tenu en haute estime.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre sa femme, et trois enfants, nés de son premier mariage, un frère, le notaire Aubin, de Berthier, un beau-frère, M. F. Mathieu, de Saint-Ours. Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le service sera chanté à Sorel et l'inhumation aura lieu à Saint-Ours.

James Brennan a été condamné à 25 d'années pour avoir vendu de la cocaine.

Gordon Ferguson, le voleur de bijou, passera un mois en prison.

Suite des annonces de Naissances, M. et M. J. A. L. Aubin, de la page 14.

NAISSANCES